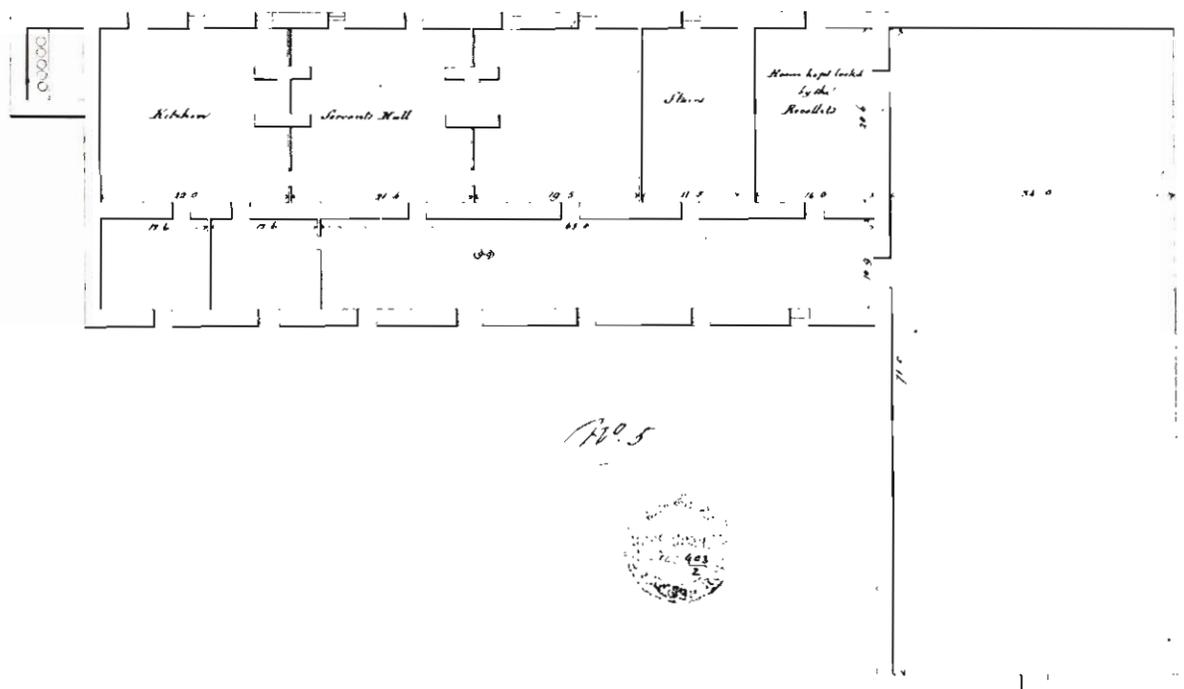


*Ground Floor*



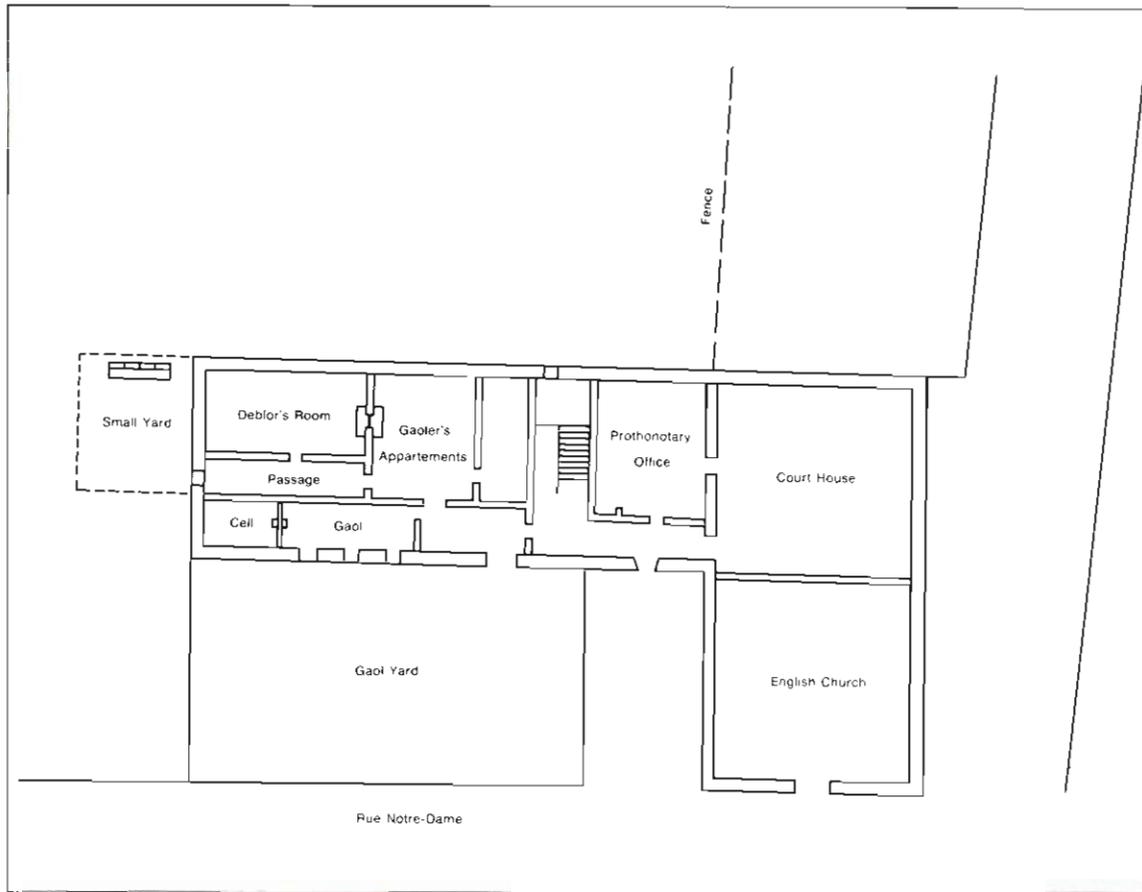
*Scale of 10 Feet to one Inch*



Projet de transformation du couvent des  
Récollets en résidence pour les officiers  
de la garnison. Noter ici l'agrandissement  
effectué vraisemblablement à la fin du  
Régime français par les anciens propriétaires;  
cet agrandissement est du même type  
que celui du couvent des Ursulines  
situé en face.

Archives publiques du Canada





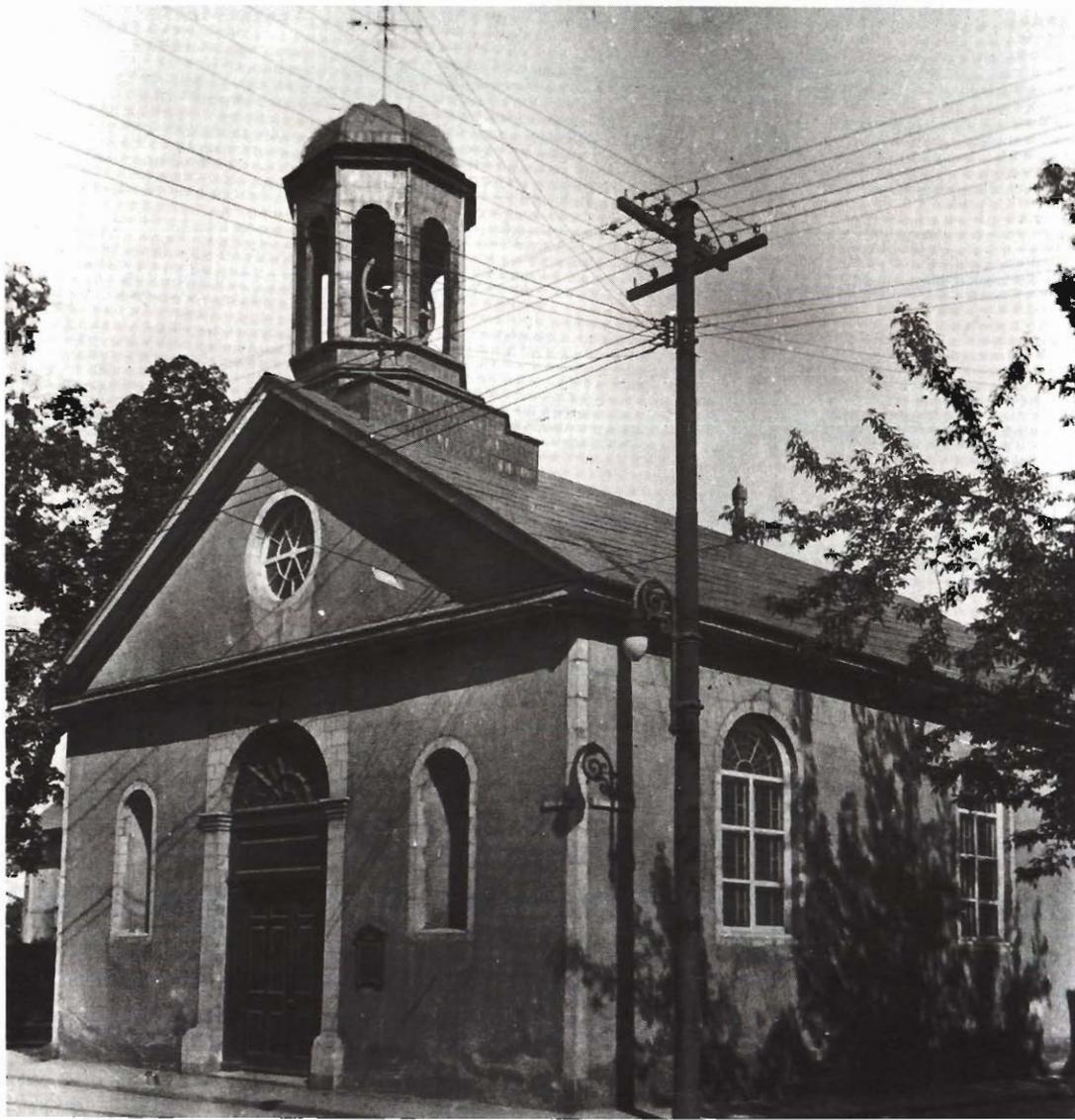
Ce qui était le couvent des Récollets,  
transformé en palais de justice et en prison.  
Le plan était de 1820 et a dû servir à prévoir  
une autre affectation puisque le palais de  
justice et la prison actuels étaient déjà  
construits à l'époque.

Archives publiques du Canada



Le couvent des Récollets vers 1920, et tel qu'il apparaît encore aujourd'hui.  
Archives nationales du Québec



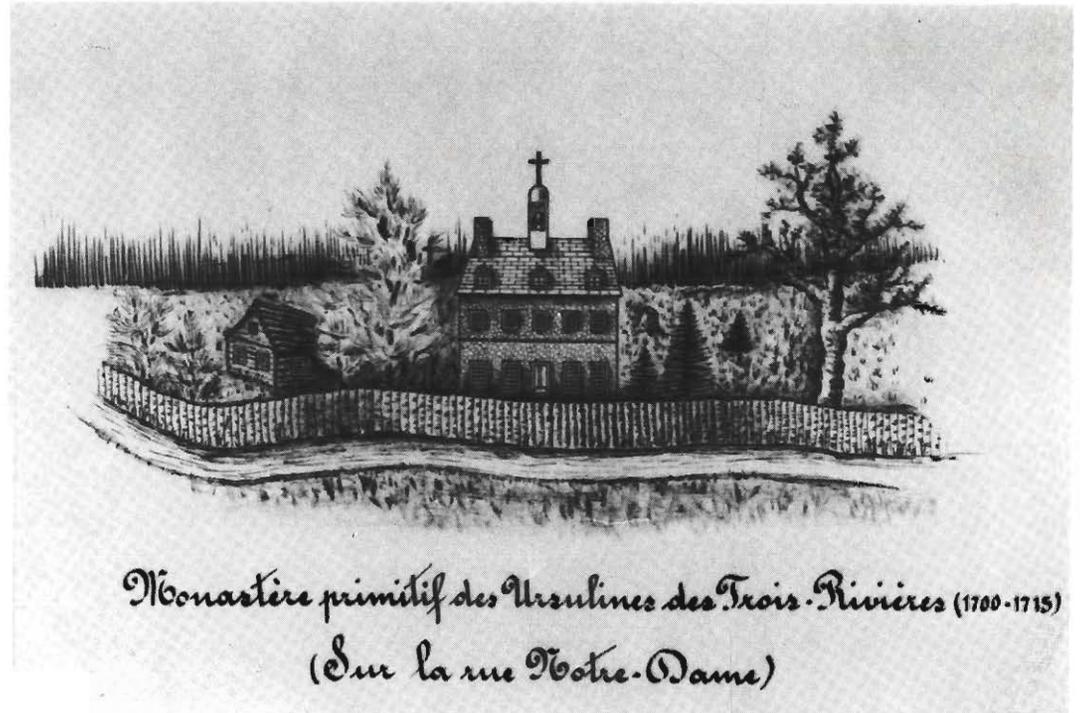


L'ancienne église des Récollets devenue  
église Saint James après la transformation  
effectuée par Joseph Clark et Terrel  
Appleton, architectes de Montréal, en 1823.

Inventaire des biens culturels

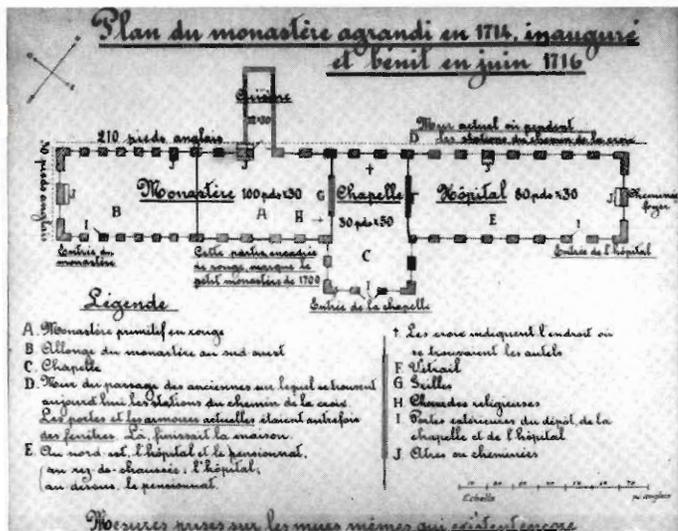
Le premier monastère des Ursulines, tel que ces religieuses aiment à se le représenter. Ce dessin naïf représente la maison originale qu'on peut encore situer sur la façade actuelle. Le monastère a été agrandi à partir d'un noyau central éclairé de quatre fenêtres et situé à l'ouest de la chapelle existante.

Archives du monastère des Ursulines des Trois-Rivières



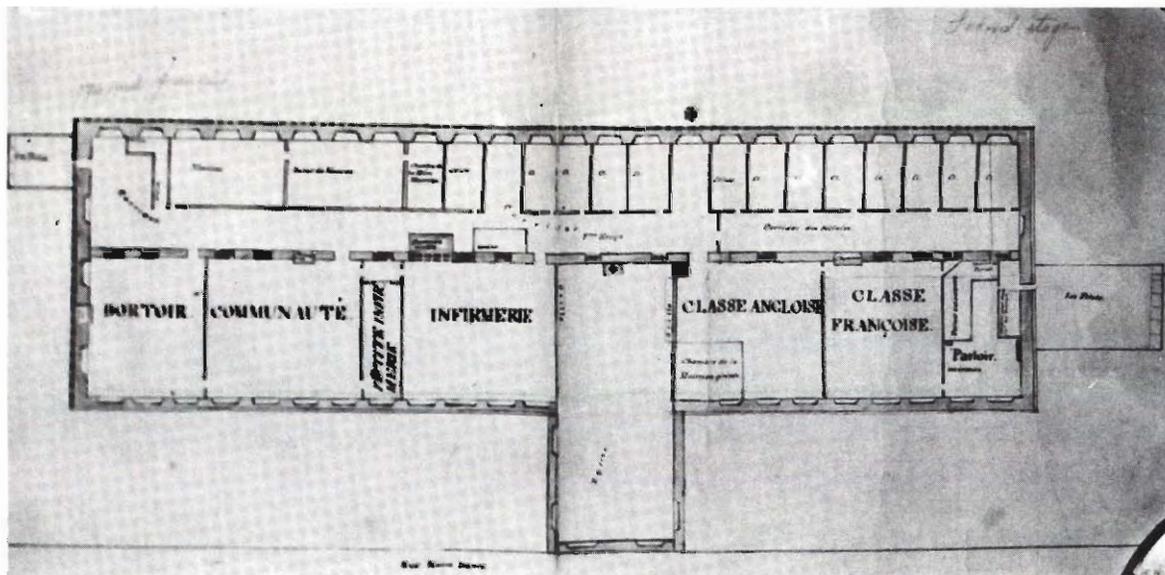
Après l'incendie de 1752, la maison est élargie; le mur nord demeure intact (il existe encore aujourd'hui) mais la superficie de l'édifice est presque doublée. À noter, à l'étage, les deux classes qui témoignent de l'adaptabilité des religieuses Ursulines après la Conquête.

Archives du monastère des Ursulines des Trois-Rivières



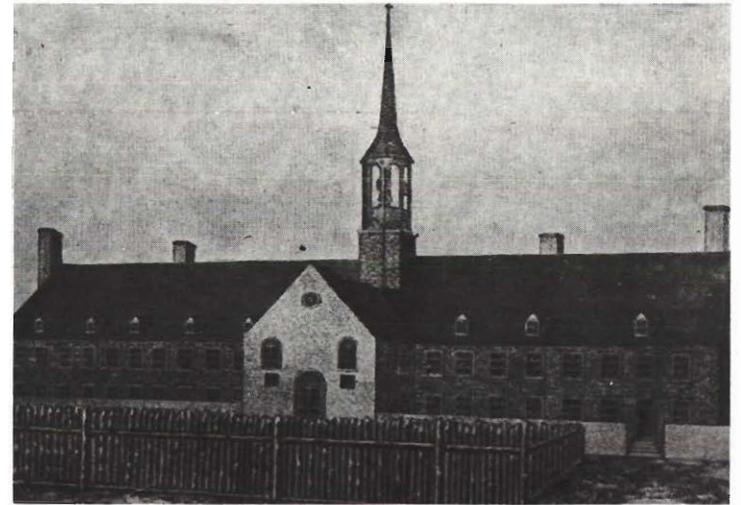
La maison s'agrandit considérablement en 1714. L'hôpital occupe des quartiers neufs au rez-de-chaussée et le pensionnat s'installe à l'étage. Le monastère original, séparé de l'hôpital par la chapelle, s'allonge.

Archives du monastère des Ursulines des Trois-Rivières



Le monastère des Ursulines au début  
du XIX<sup>e</sup> siècle.

Archives du monastère des Ursulines des Trois-Rivières





L'aile de l'hôpital du monastère des Ursulines vers 1860. Après 1870, les malades seront pris en charge par les religieuses de la Providence à l'hôpital Saint-Joseph.

Archives Notman du musée McCord

Toujours le monastère des Ursulines au XIX<sup>e</sup> siècle. À gauche de la toile, la chapelle des Récollets dans son cadre de verdure.

Inventaire des biens culturels

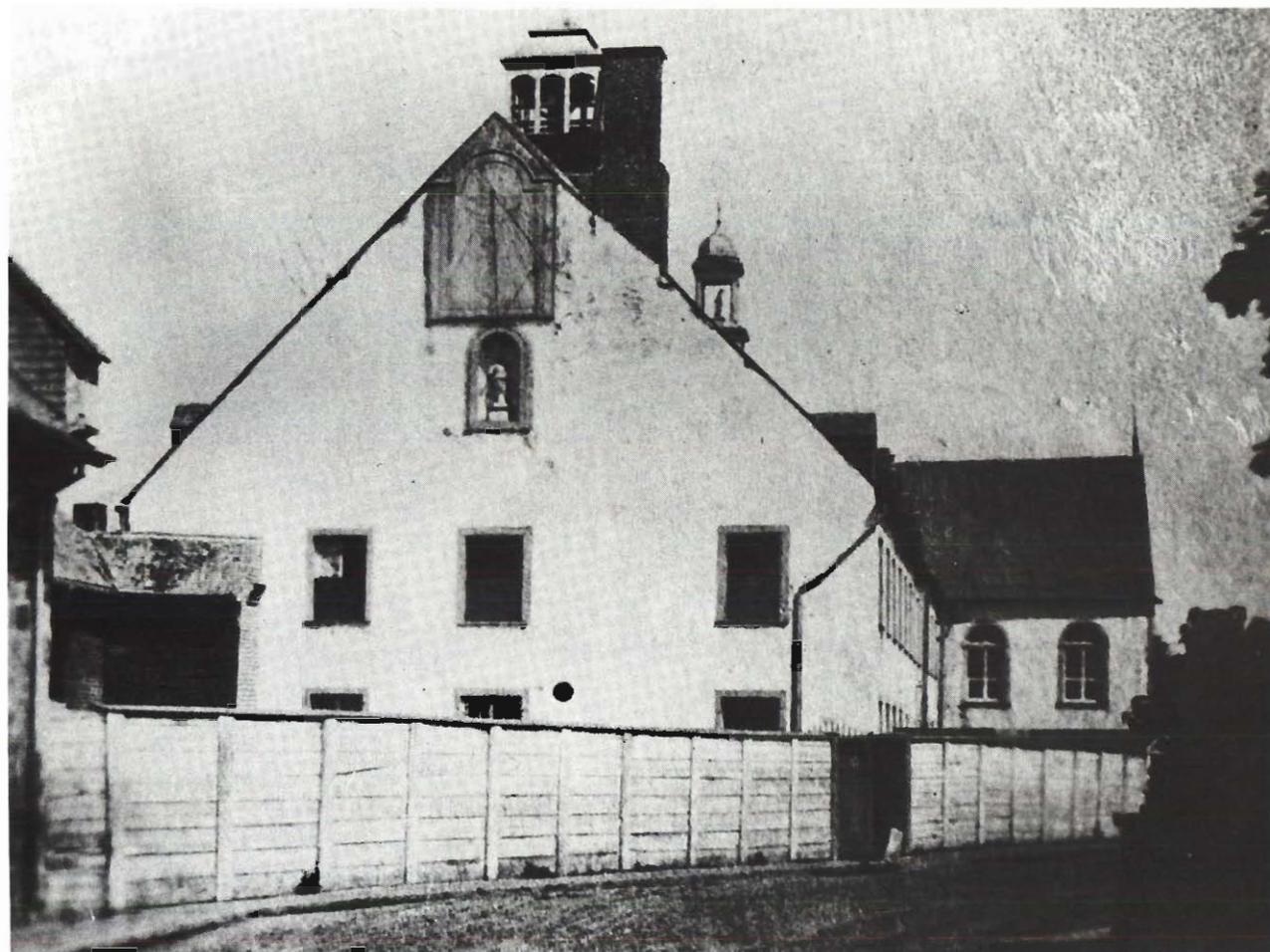


L'aile dite du pensionnat, inaugurée en 1835.  
Inventaire des biens culturels



L'aile du monastère avant la réfection de la chapelle. À remarquer sur la façade la ligne marquant la limite de la maison originale et le nombre restreint des lucarnes éclairant les combles.

Inventaire des biens culturels - Fonds Gariépy



Autre vue du monastère à peu près à la même époque. Le cadran solaire et la niche décorent le mur ouest.

Inventaire des biens culturels - Fonds Gariépy



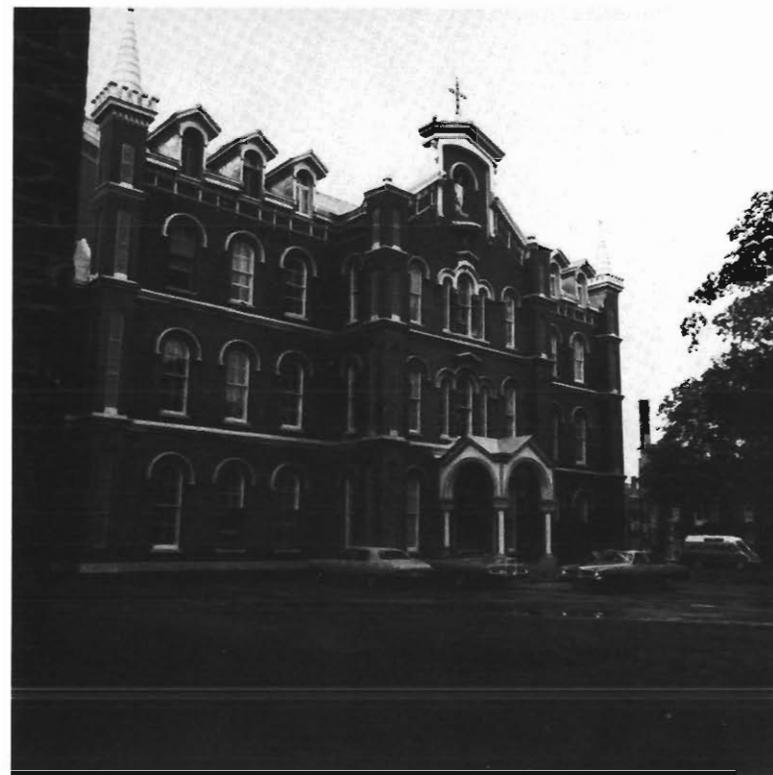
Une addition de la fin du siècle dernier à l'aile est (1873). Le toit mansard est caractéristique des constructions de cette époque. Avec la construction de ce bâtiment, la façade du monastère des Ursulines atteint une longueur de trois cents pieds.

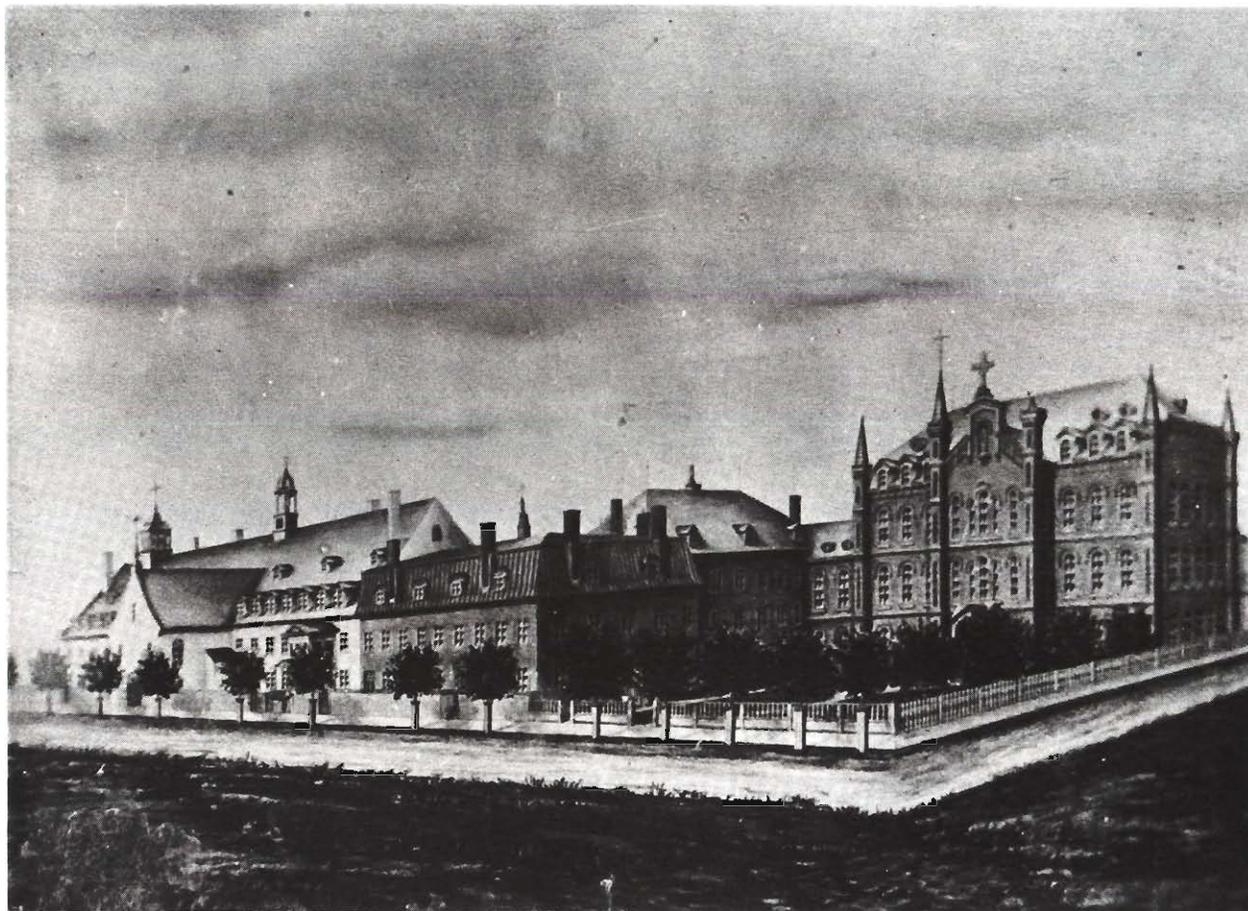
Inventaire des biens culturels

Le pensionnat construit en 1883,  
vraisemblablement selon les plans de  
l'architecte Jean-Baptiste Bourgeois.  
Archives du monastère des Ursulines des Trois-Rivières



Vue actuelle du même édifice.  
Inventaire des biens culturels





Gravure distribuée à de nombreux  
exemplaires à l'occasion du deuxième  
centenaire de l'arrivée des Ursulines  
aux Trois-Rivières (1897).

Archives nationales du Québec



Au début du présent siècle, les Ursulines rénovent leur chapelle. Les agrandissements sont limités par la présence du mur construit en 1714, mur qui marque le fond du chœur. La chapelle est parée d'une nouvelle façade et d'un dôme très important.

Archives du monastère des Ursulines des Trois-Rivières



Le dôme de la chapelle du monastère,  
en hiver.

Archives du monastère des Ursulines des Trois-Rivières



Vue de l'intérieur de la chapelle. Les colonnes marmorisées ont été peintes en blanc à l'occasion d'une récente restauration et l'escalier donnant accès à l'aile du monastère a disparu. Seul subsiste en fait le tabernacle de François Normand, sculpteur et architecte des Trois-Rivières, qui date de 1817.

Archives du monastère des Ursulines des Trois-Rivières





D'autres additions du début du siècle  
au vieux monastère des Ursulines:  
une aile de dortoirs en 1907 et l'aile de  
l'École normale en 1908.

Inventaire des biens culturels

Archives du monastère des Ursulines des Trois-Rivières





Vue générale du monastère en 1924.

Archives publiques du Canada



L'aile ouest du monastère des Ursulines,  
telle qu'on peut la voir aujourd'hui.

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche,  
direction générale du Tourisme

Vue actuelle de l'extrémité ouest du monastère. Le percement de nouvelles fenêtres et l'addition d'une aile au nord ont quelque peu modifié la ligne originale du bâtiment.

Inventaire des biens culturels



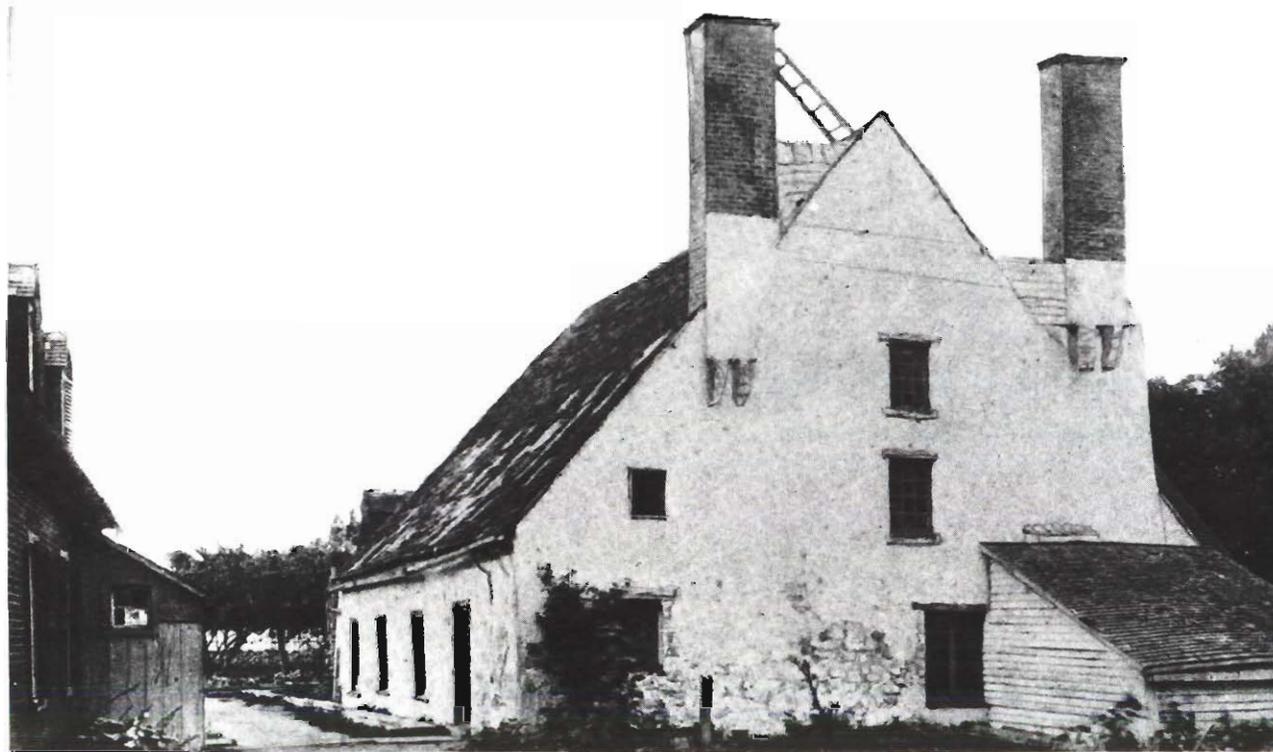
La maison qui a servi de buanderie au monastère jusqu'en 1908. Elle est maintenant démolie; on ignore la date exacte de sa construction mais elle apparaît en plan sur des cartes du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Inventaire des biens culturels - Fonds Gariépy



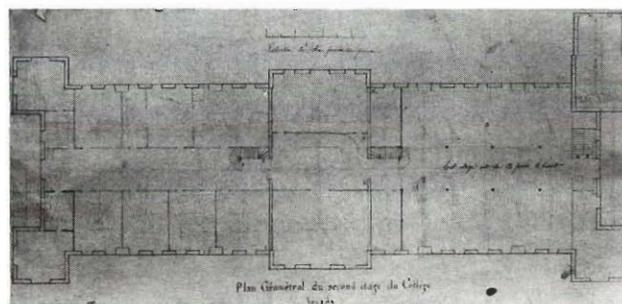
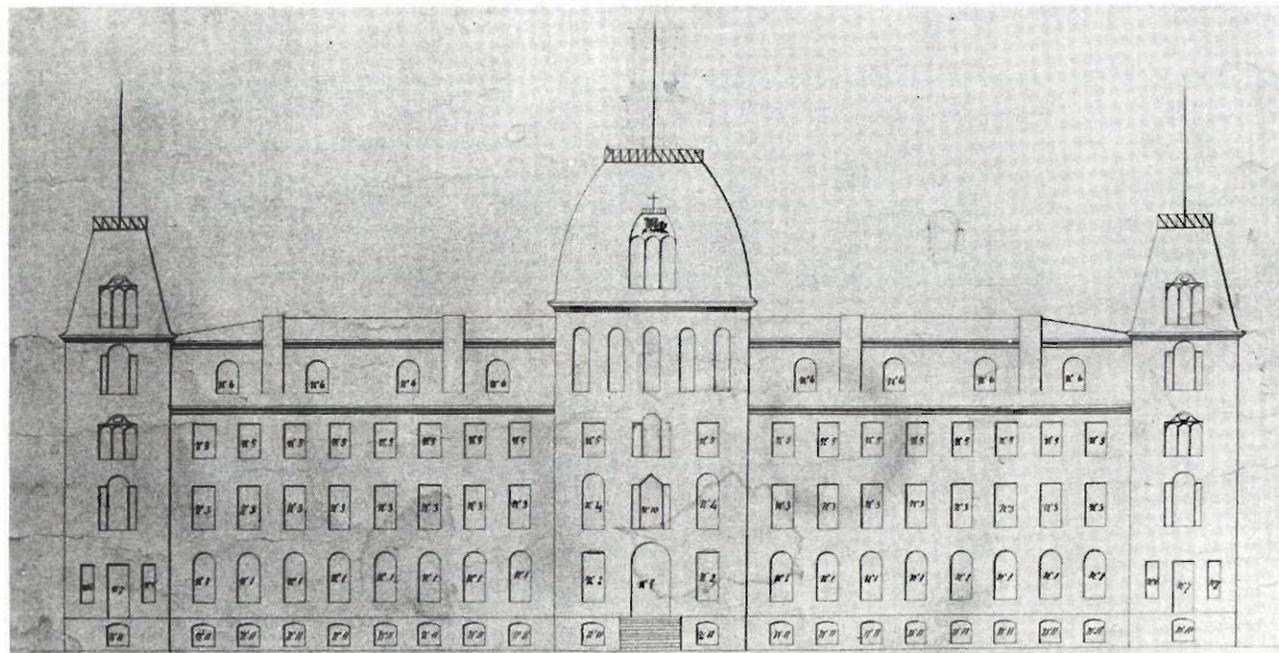
L'hôpital des Ursulines étant un hôpital général, il était à ce titre chargé du soin des malades mentaux. En 1908, on démolit les loges construites en 1808 pour recevoir les aliénés de la ville et de la région. Le bâtiment de gauche comprenait six cellules de six pieds par huit.

Archives du monastère des Ursulines des Trois-Rivières



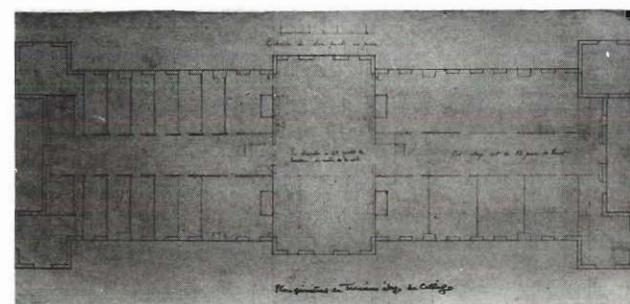
Le premier séminaire des Trois-Rivières,  
 construit en 1874 selon les plans de  
 Thomas Millette.

Archives du séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières



Plan du second étage du séminaire  
 de 1874.

Archives du séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières



Plan du troisième étage du séminaire  
 de 1874.

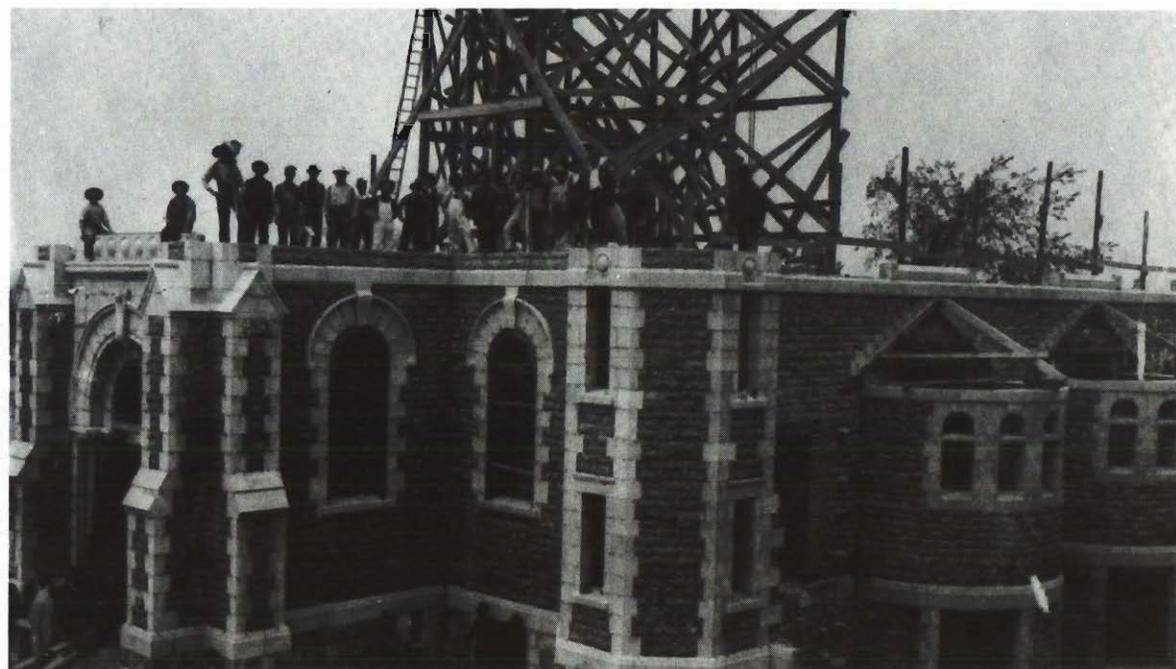
Archives du séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières



La façade de la chapelle du séminaire Saint-Joseph. À noter, le passage couvert reliant la chapelle au collège.

Archives nationales du Québec

Le séminaire de la rue des Champs,  
tel qu'il apparaissait vers 1900.  
Archives du séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières



La chapelle du séminaire Saint-Joseph  
en cours de construction, en 1903.  
Archives du séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières



La chapelle complétée vue en façade.  
Cette façade est maintenant disparue, la  
chapelle ayant été englobée dans la  
construction de 1929.

Archives du séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières

Le maître-autel de la chapelle dessiné par Georges-Émile Tanguay. Il a maintenant été transporté dans la sacristie.

Archives du séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières



L'arrière de la chapelle et du collège au début du siècle.

Archives du séminaire des Trois-Rivières



Ce qui reste du « collège à tourelles »  
après l'incendie qui le détruisit pendant la  
construction de l'édifice actuel.

Archives du séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières



Le collège actuel, construit en 1929 selon  
les plans des architectes Audet, Asselin et  
Denoncourt.

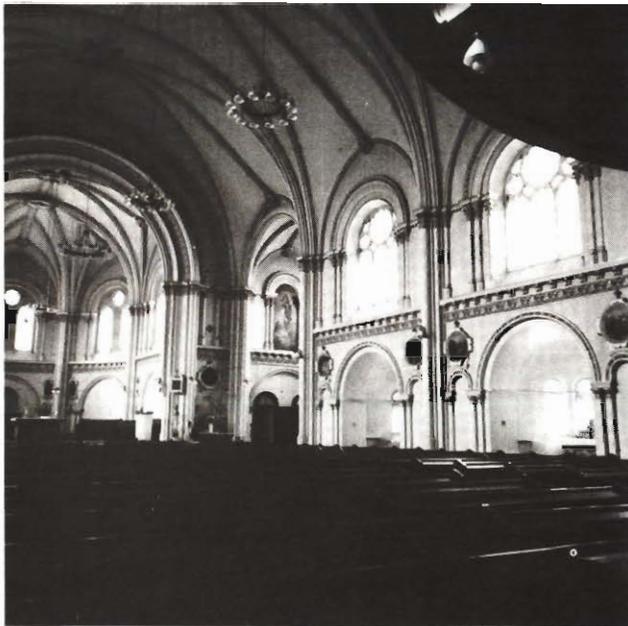
Inventaire des biens culturels



Le dôme du séminaire actuel, construit  
en 1929.

Inventaire des biens culturels





Vue actuelle de l'intérieur de la  
chapelle du séminaire Saint-Joseph  
des Trois-Rivières.

Inventaire des biens culturels





## Les églises et chapelles

---

L'église paroissiale des Trois-Rivières dédiée à l'Immaculée-Conception, vue du Platon. Le chœur et la sacristie étaient situés à l'endroit où se trouve aujourd'hui le monument dédié au Sacré-Coeur. On en avait commencé la construction en 1710.

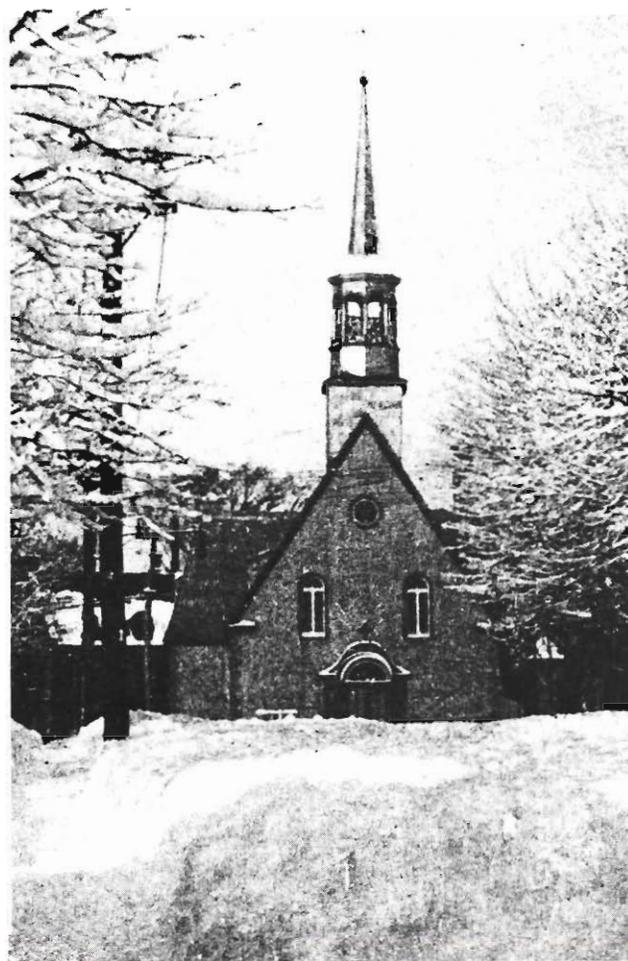
Archives Notman du musée McCord





Élévation latérale de l'église paroissiale  
qui permet de bien voir la parenté de  
ses lignes avec celles de la chapelle du  
Cap-de-la-Madeleine, datant de la  
même époque.

Inventaire des biens culturels



Deux vues du même édifice datant du début du siècle, alors que Trois-Rivières était encore une ville ombragée.

Archives Notman du musée McCord



Ce qui restait de l'église de l'Immaculée-  
Conception après l'incendie de juin 1908.  
Cette construction avait été allongée d'une  
travée en façade en 1773.

Archives publiques du Canada



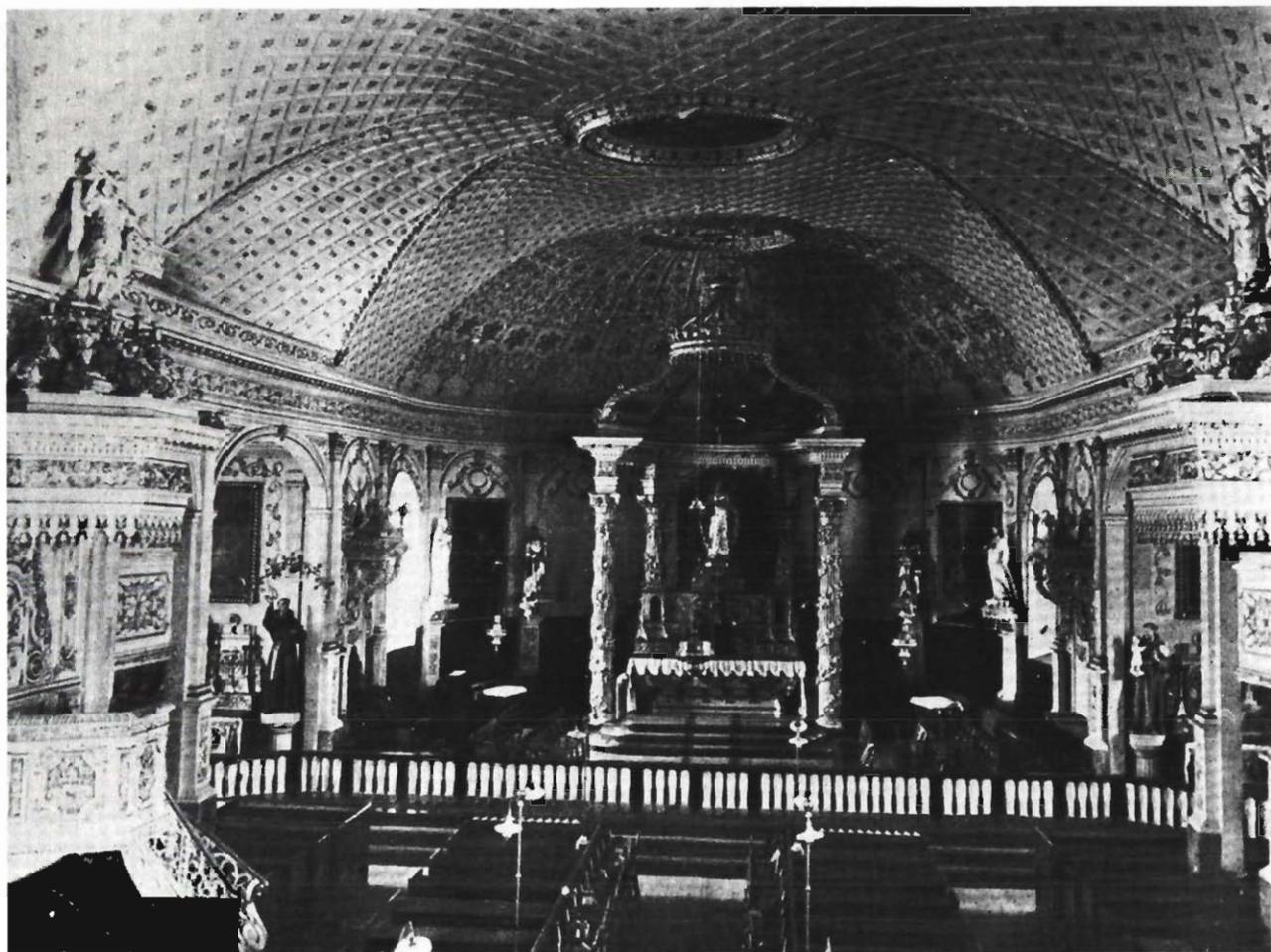
Le feu, qui faisait rage, surtout du côté de la rue Saint-Jean, semble avoir été plus clément pour le côté nord de l'édifice, qui a conservé son crépi sur lequel se détache le chaînage d'encadrement simulé.

Inventaire des biens culturels



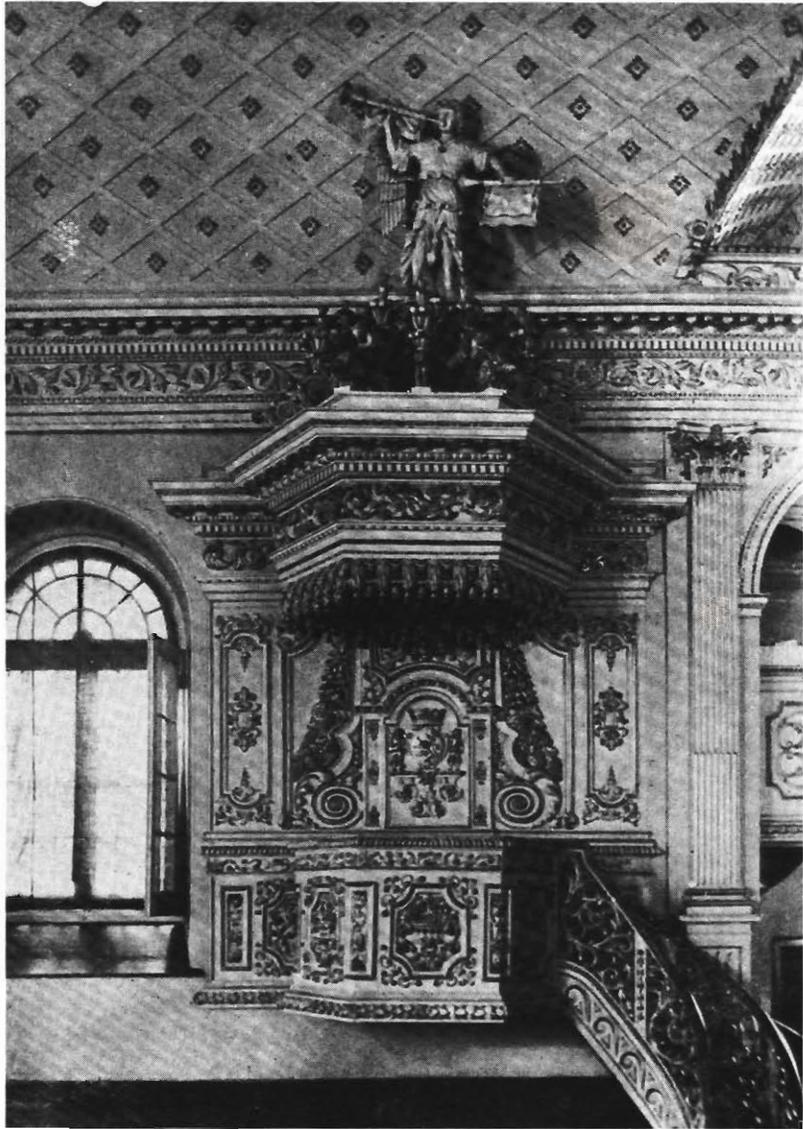
Ce que les curieux pouvaient voir par la porte centrale après l'incendie de 1908.

Archives publiques du Canada



L'intérieur de l'église paroissiale.  
Cette vieille photographie permet de  
voir la décoration de la voûte et du  
choeur attribuée à François Normand et  
François Lafontaine.

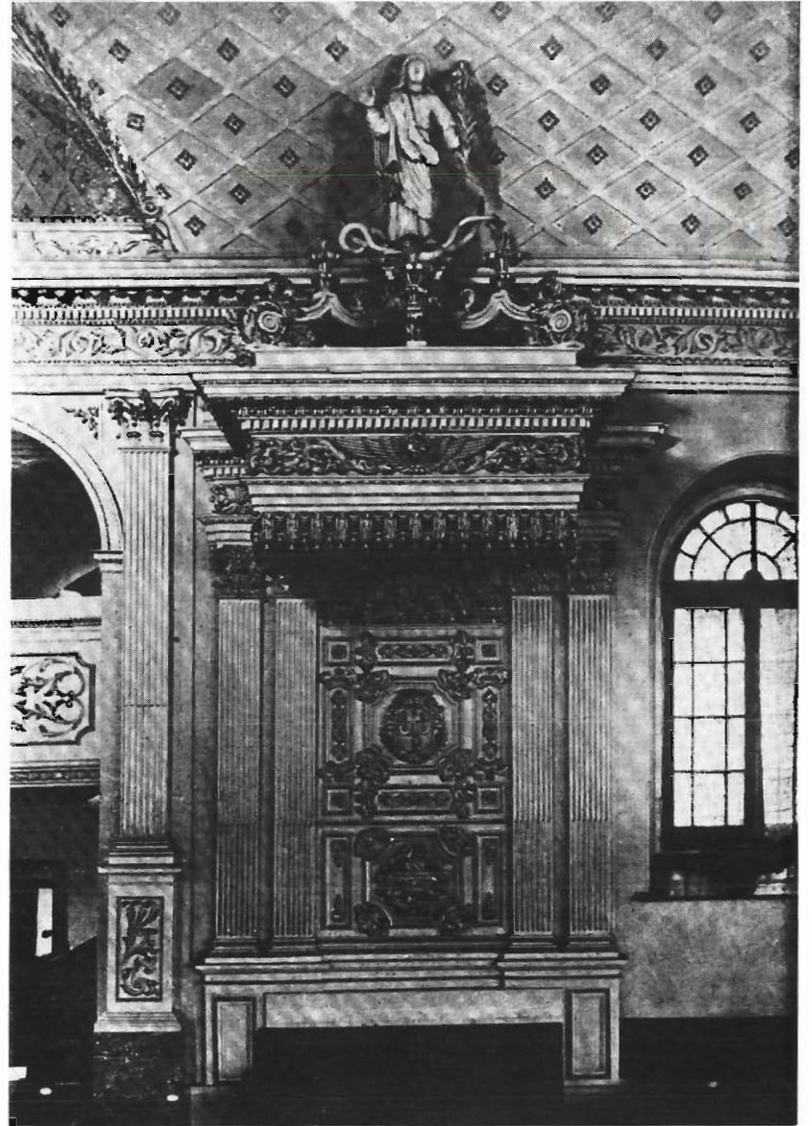
Inventaire des biens culturels

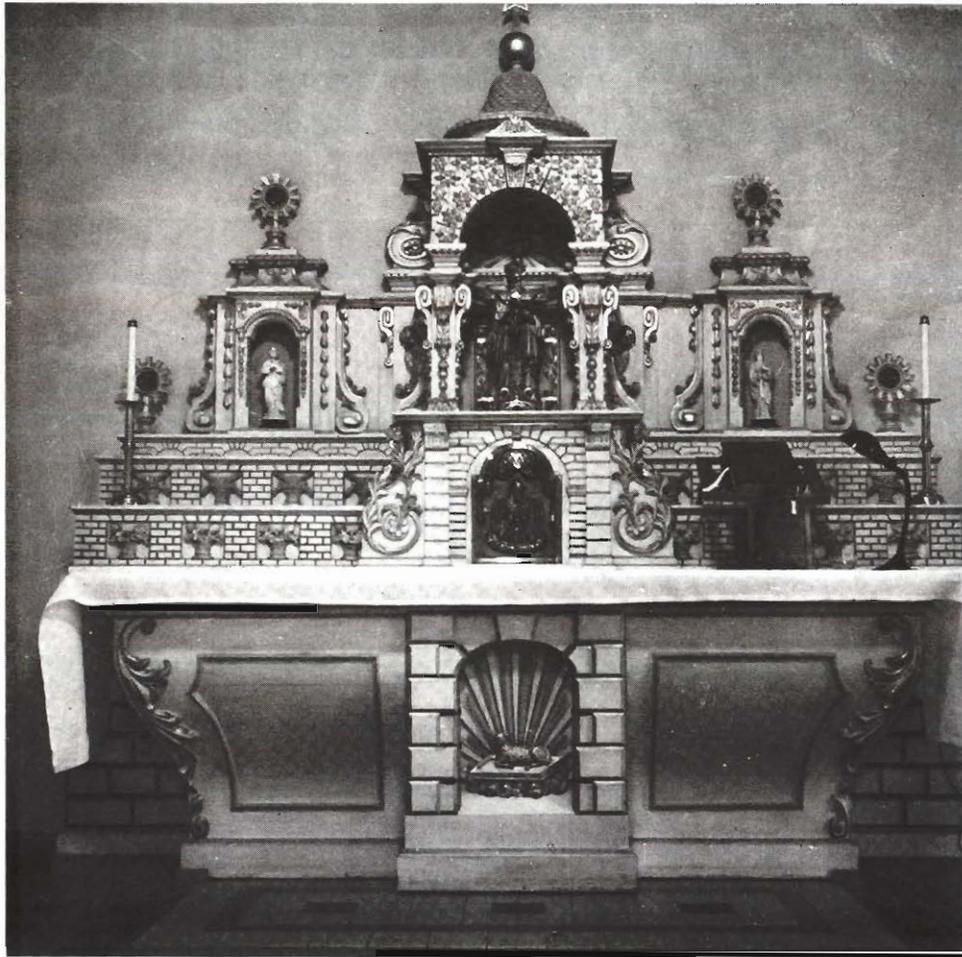


La chaire, sculptée par Gilles Bolvin  
vers 1735.

Inventaire des biens culturels

Le banc d'oeuvre, également sculpté par  
Gilles Bolvin vers 1735.  
Inventaire des biens culturels



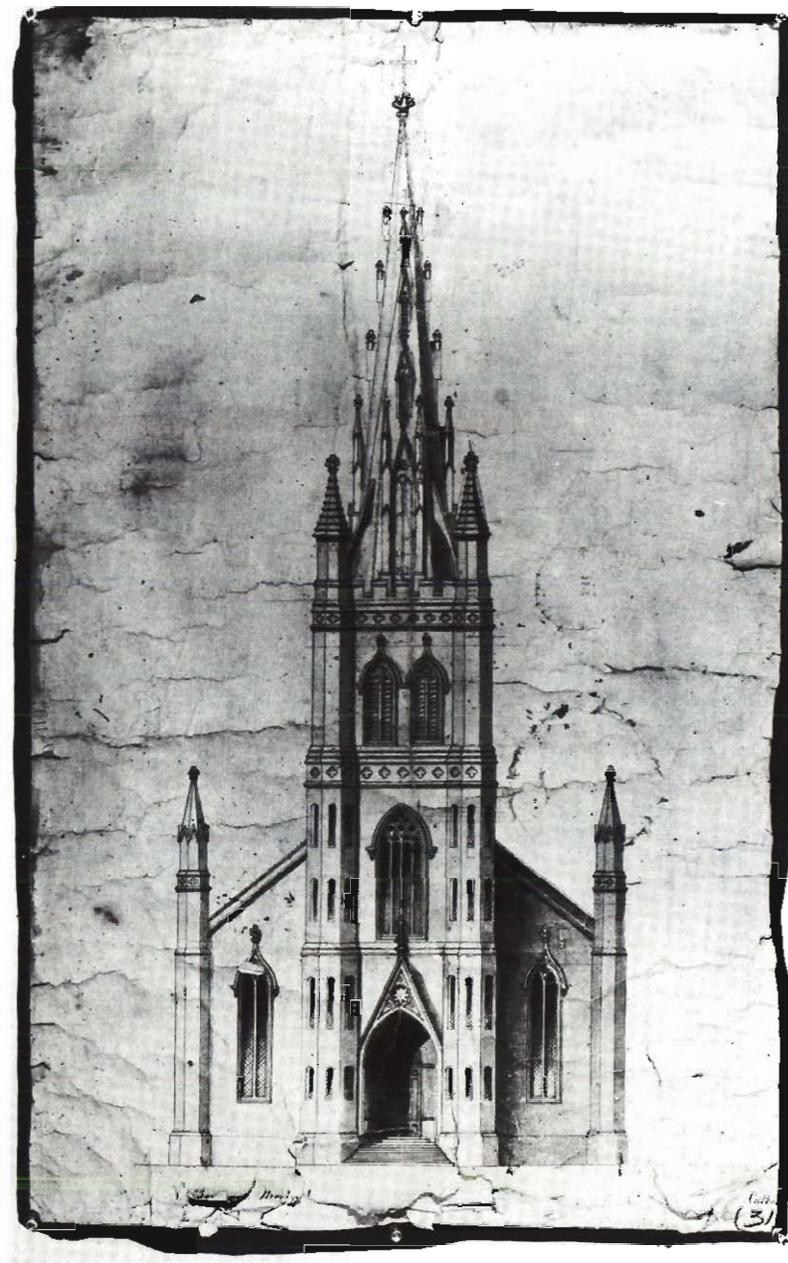


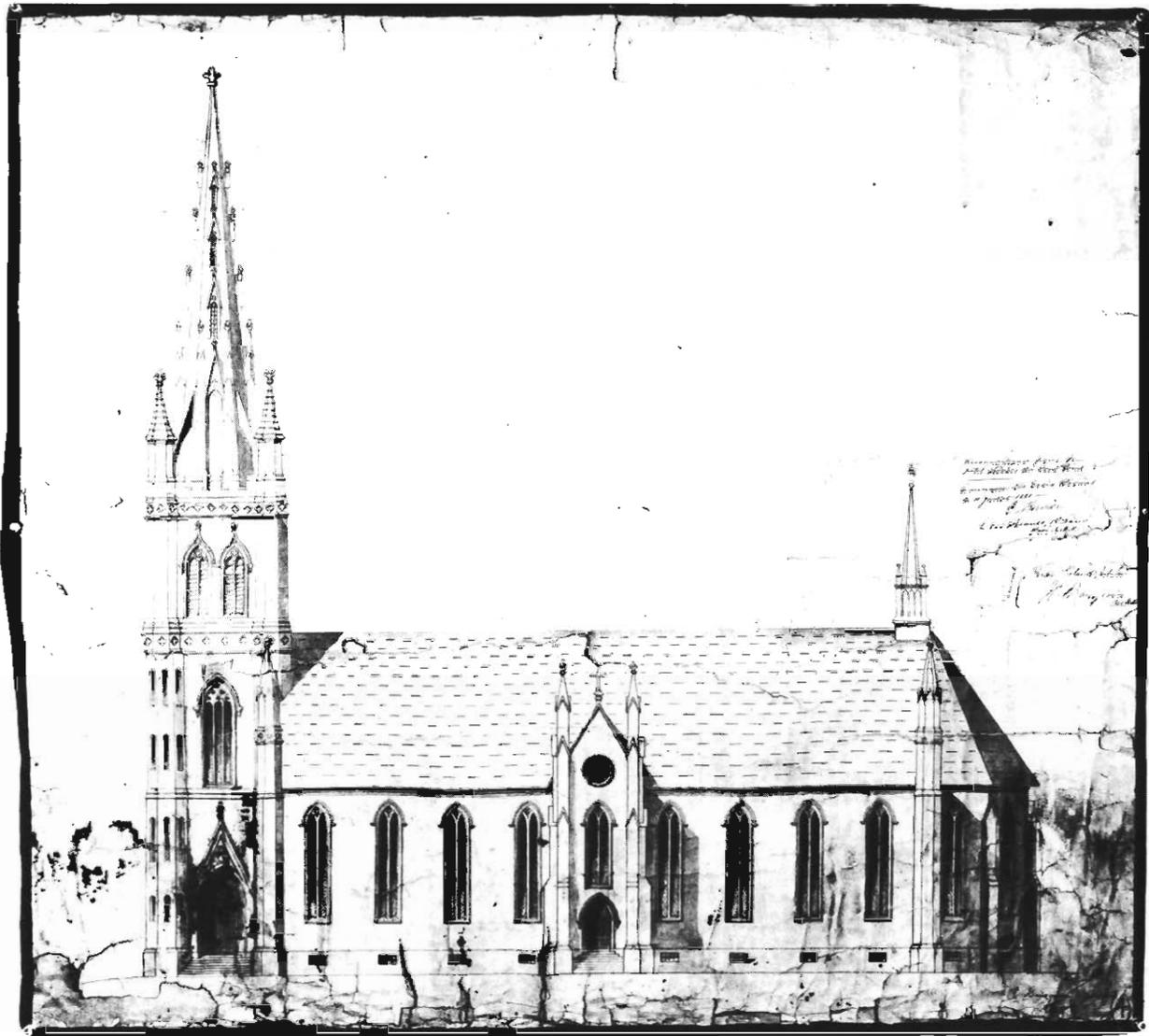
Un des autels latéraux. Retiré de l'église  
au moment de l'incendie, il est mainte-  
nant conservé à la chapelle du séminaire  
Saint-Joseph des Trois-Rivières.

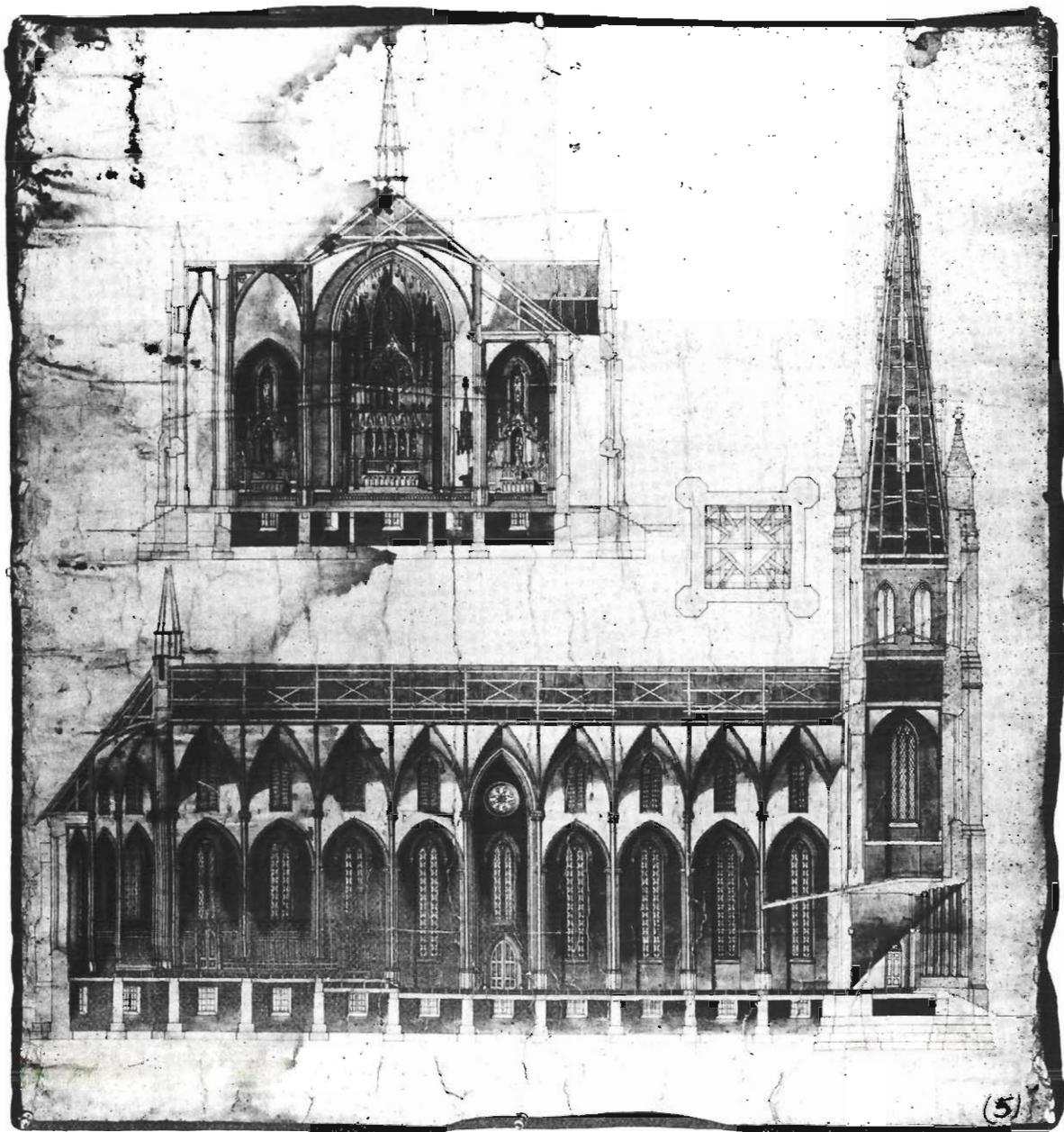
Inventaire des biens culturels

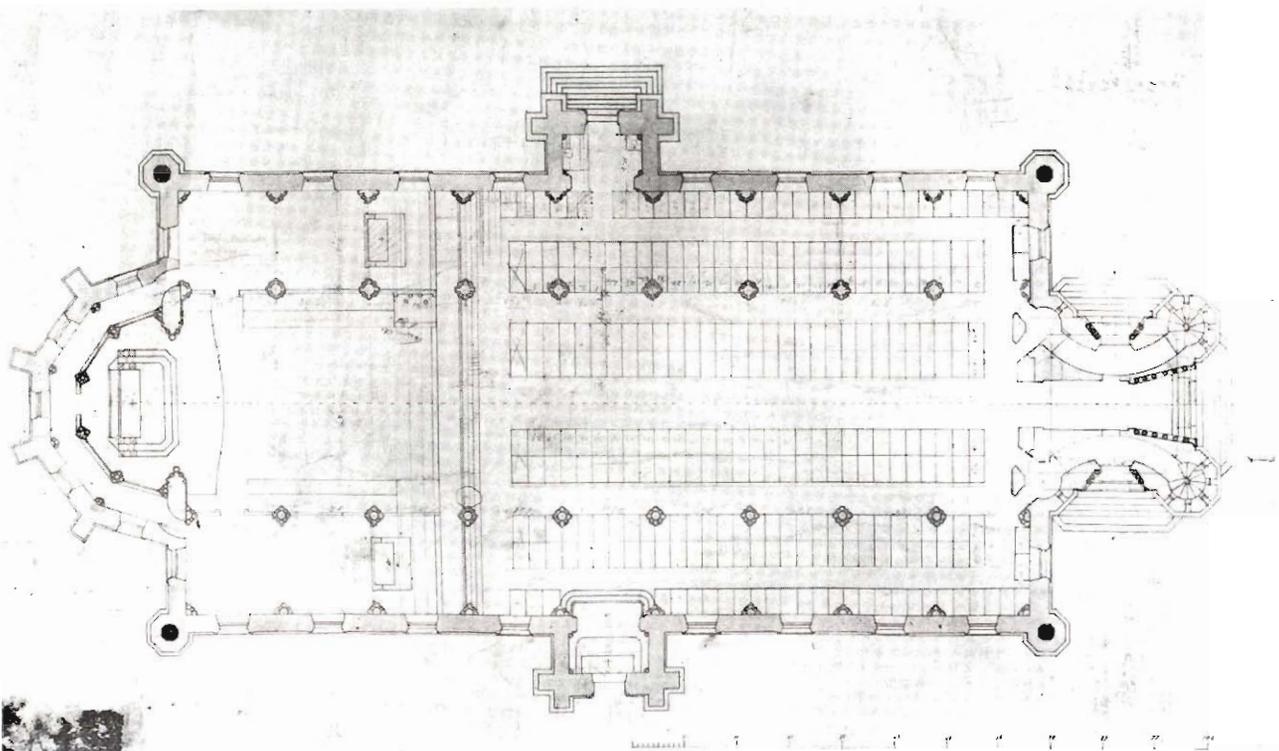
Les plans de la cathédrale tels que dressés  
par Victor Bourgeau au milieu du XIX<sup>e</sup>  
siècle.

Conservés aux archives de l'Université Laval

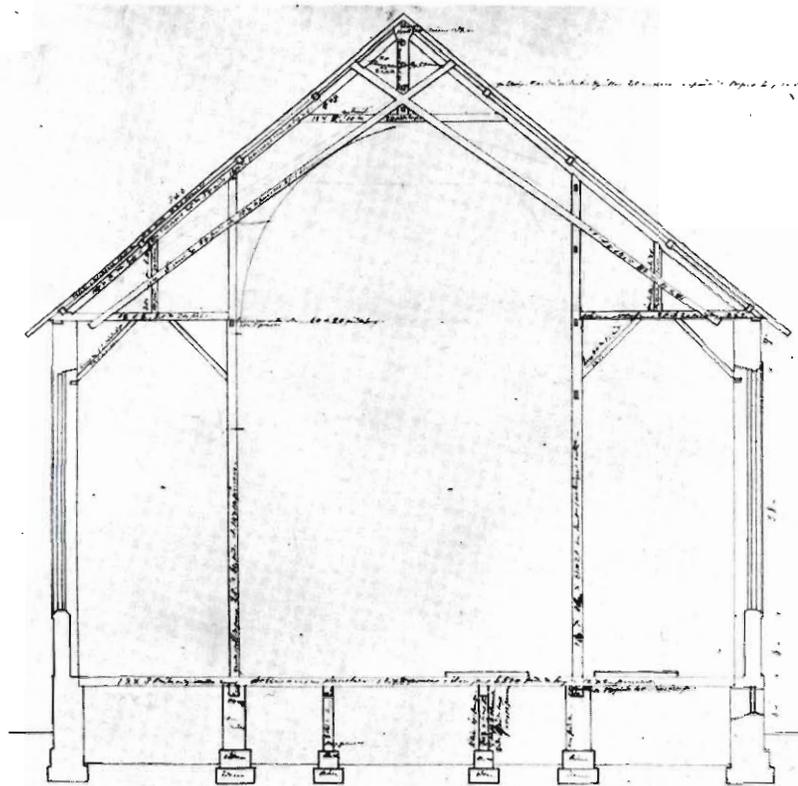








*Edificio de l'opéra de Paris*

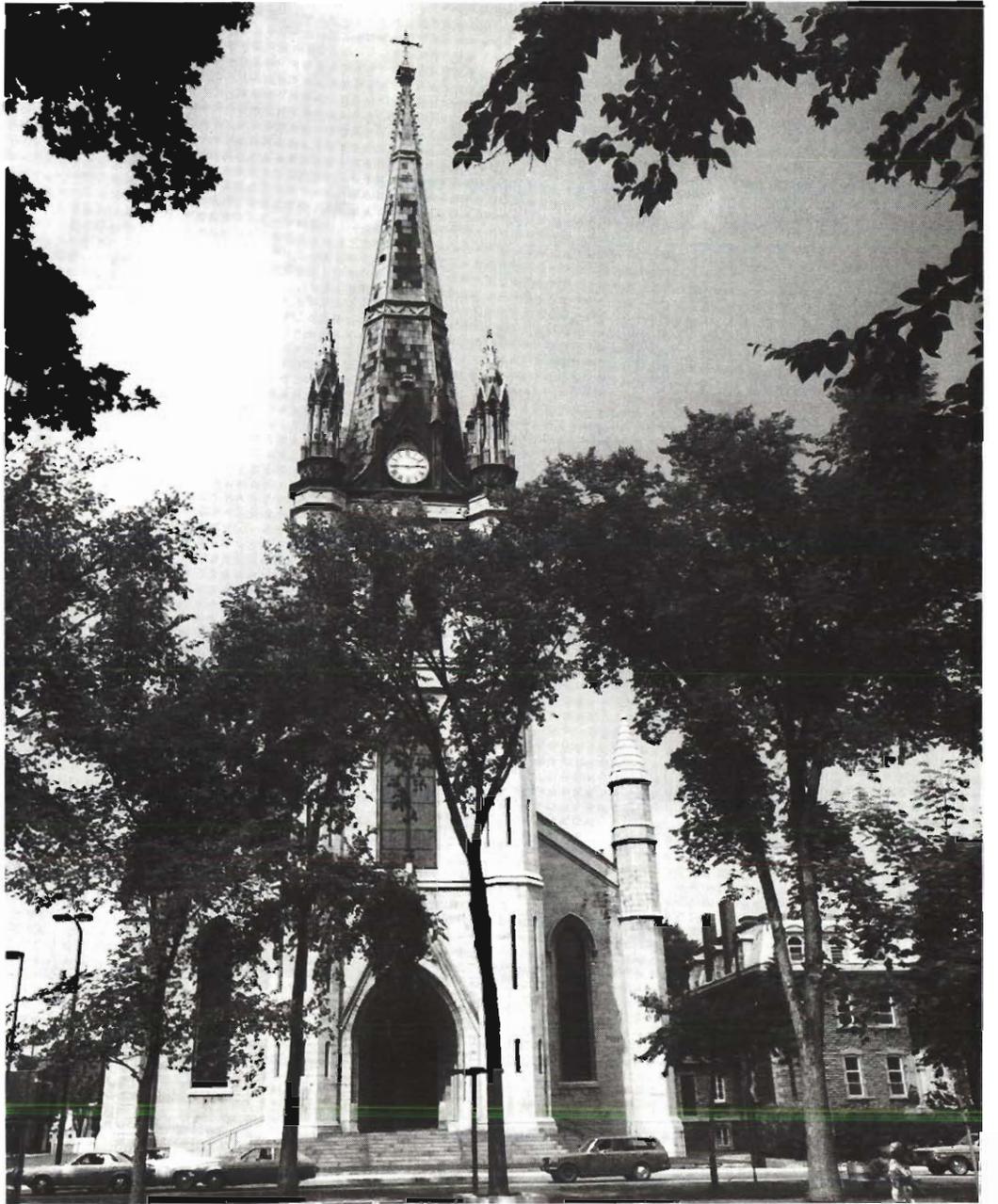


(7)



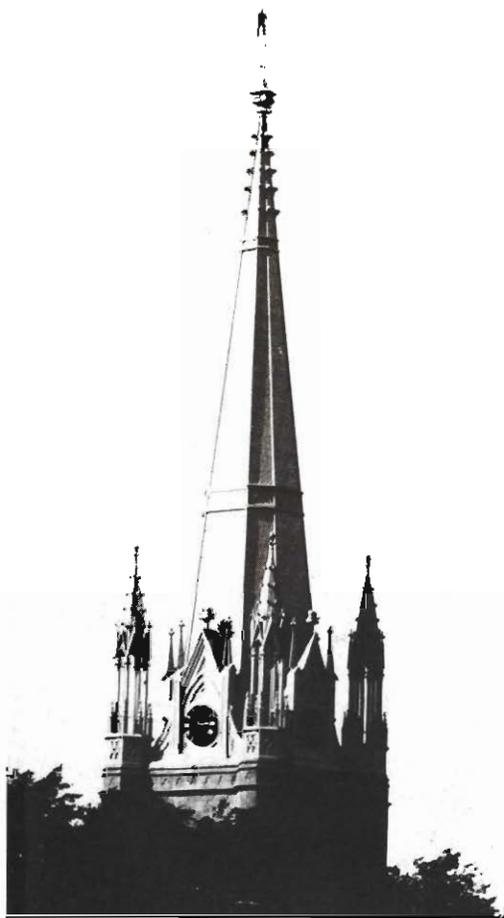
La cathédrale construite par Victor Bourgeau à compter de 1854. Pour des raisons d'économie, on n'a pas construit le troisième étage de la tour.

Inventaire des biens culturels - Fonds Gariépy



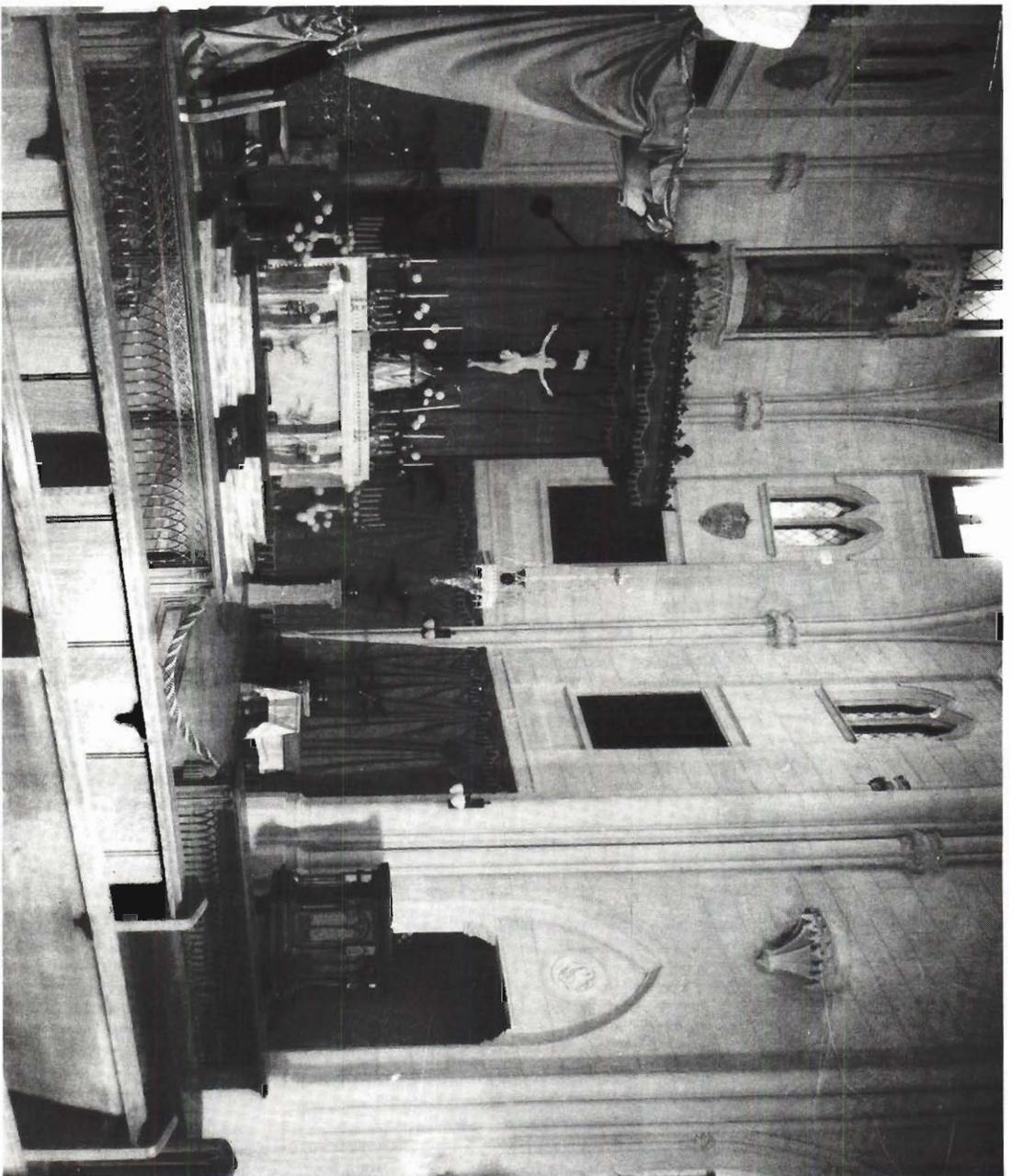
La flèche conçue par l'architecte  
Jean-Baptiste Bourgeois en 1881.

Inventaire des biens culturels



La façade de la cathédrale telle qu'elle  
se présente aujourd'hui.

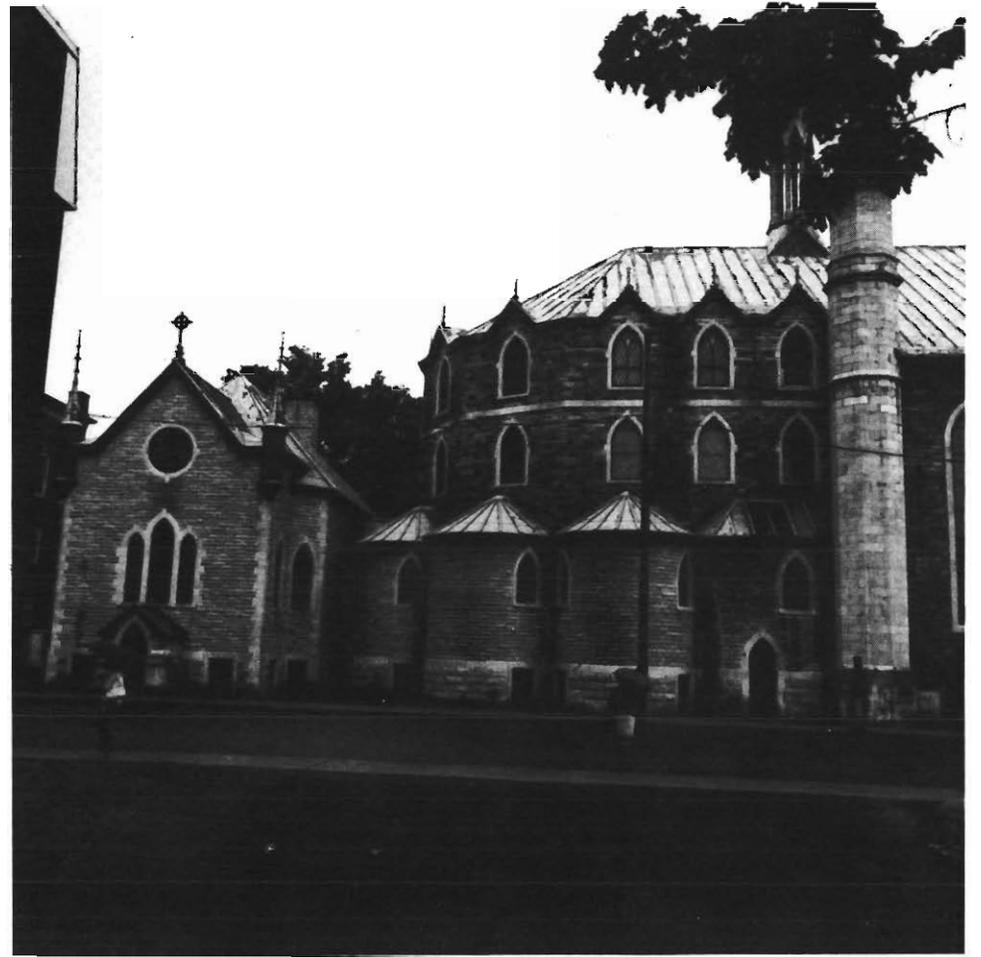
Direction générale du tourisme, ministère du Tourisme,  
de la Chasse et de la Pêche



Le chœur de l'église cathédrale avant les modifications apportées par la nouvelle liturgie.  
Inventaire des biens culturels

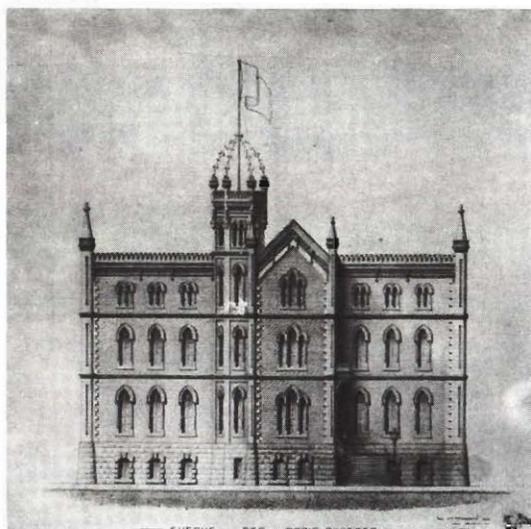


Vue actuelle de la nef.  
Inventaire des biens culturels



Vue actuelle des additions et transformations effectuées au chœur de la cathédrale par Georges-Émile Tanguay, architecte du début du siècle. À noter, la ressemblance entre les chapelles entourant le chœur de la cathédrale et celles de la chapelle du séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières.

*Inventaire des biens culturels*



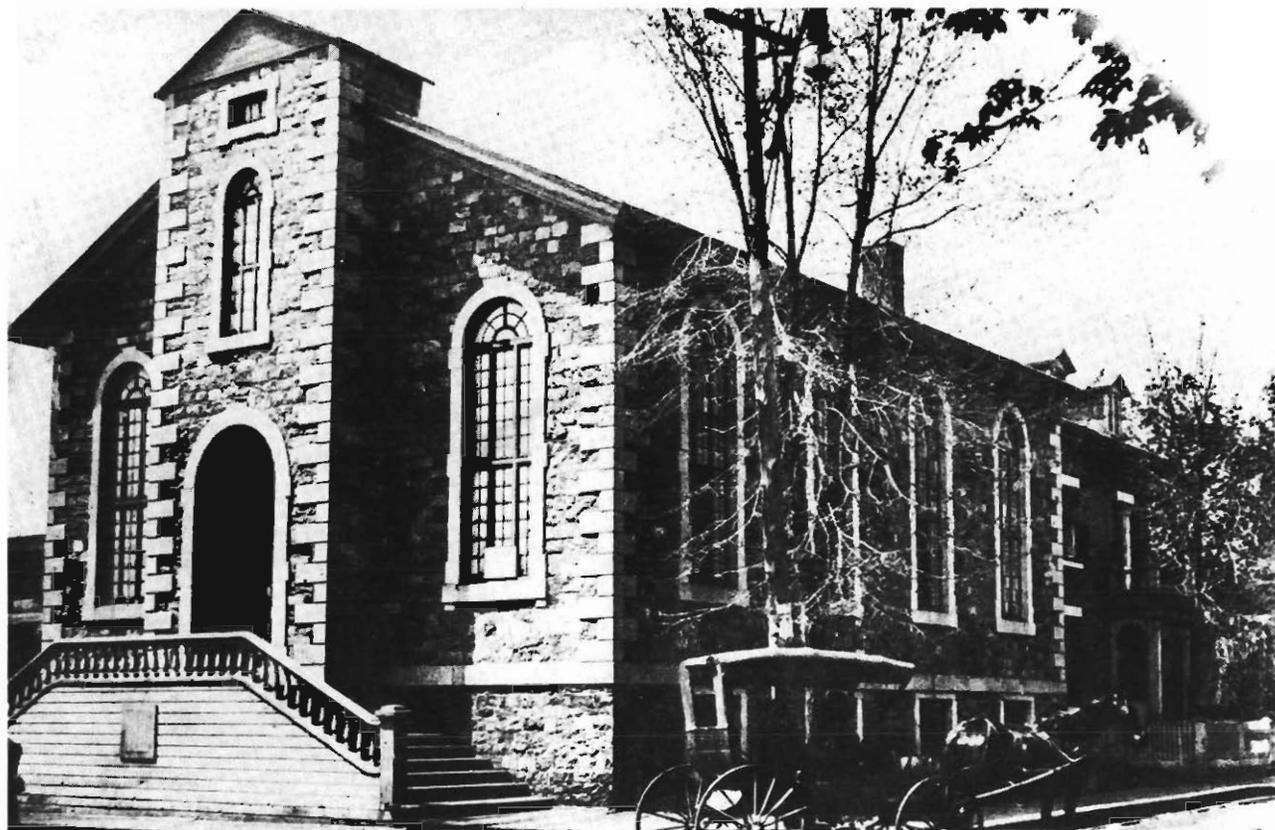
Projet de l'architecte Jean-Baptiste Bourgeois pour l'évêché des Trois-Rivières daté de 1878.

Archives du séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières



Vue actuelle de l'évêché de Trois-Rivières. Le marché pour sa construction fut passé entre la Corporation épiscopale et Pierre Jolette, entrepreneur; quant aux plans, on les attribue à un certain R. Caisse, architecte.

Inventaire des biens culturels



L'église presbytérienne Saint Andrews,  
construite à l'angle des rue Hart et  
Radisson en 1855.

Archives Notman du musée McCord



Une photographie prise après le grand incendie montre l'église presbytérienne toujours debout. Elle a été démolie pour faire place au stationnement de l'hôtel de ville.

Inventaire des biens culturels



Ce qui reste de l'église méthodiste wesleyenne construite en 1823 par Olivier Larue et Maurice Réjean sur un terrain donné par Maurice Scott, paie-mâitre des troupes à Québec. Les dimensions précisées dans le contrat passé devant le notaire J.-E. Dumoulin, le 26 mars 1823, étaient de trente-sept pieds par vingt-deux. Cette chapelle fut abandonnée en 1923 et transformée en bureau.

Inventaire des biens culturels



## Après l'incendie

---



Ce photo-montage réinisé après l'incendie de 1908 nous donne une idée de l'ampleur des dégâts.  
Archives publiques du Canada



La rue Bonaventure vue du clocher de la cathédrale après l'incendie de 1908.  
Archives publiques du Canada



En 1867, il existait trois compagnies de pompiers aux Trois-Rivières. L'une des pompes était située dans le quartier Saint-Philippe, une autre près de l'église paroissiale, et, la troisième, près de la cathédrale. Nous ignorons ce que sont devenues ces maisons de pompe. Après l'incendie de 1908, on construisit cet édifice, sans doute pour éviter la répétition d'une conflagration.

Inventaire des biens culturels



Poste de police et d'incendie toujours en service au coin des rues Lavolette et Saint-Maurice.

Inventaire des biens culturels



La rue des Forges, vue de la rue Hart en  
direction du fleuve.

Archives nationales du Québec



La rue des Forges près de la rue Hart,  
vers 1930.

Inventaire des biens culturels



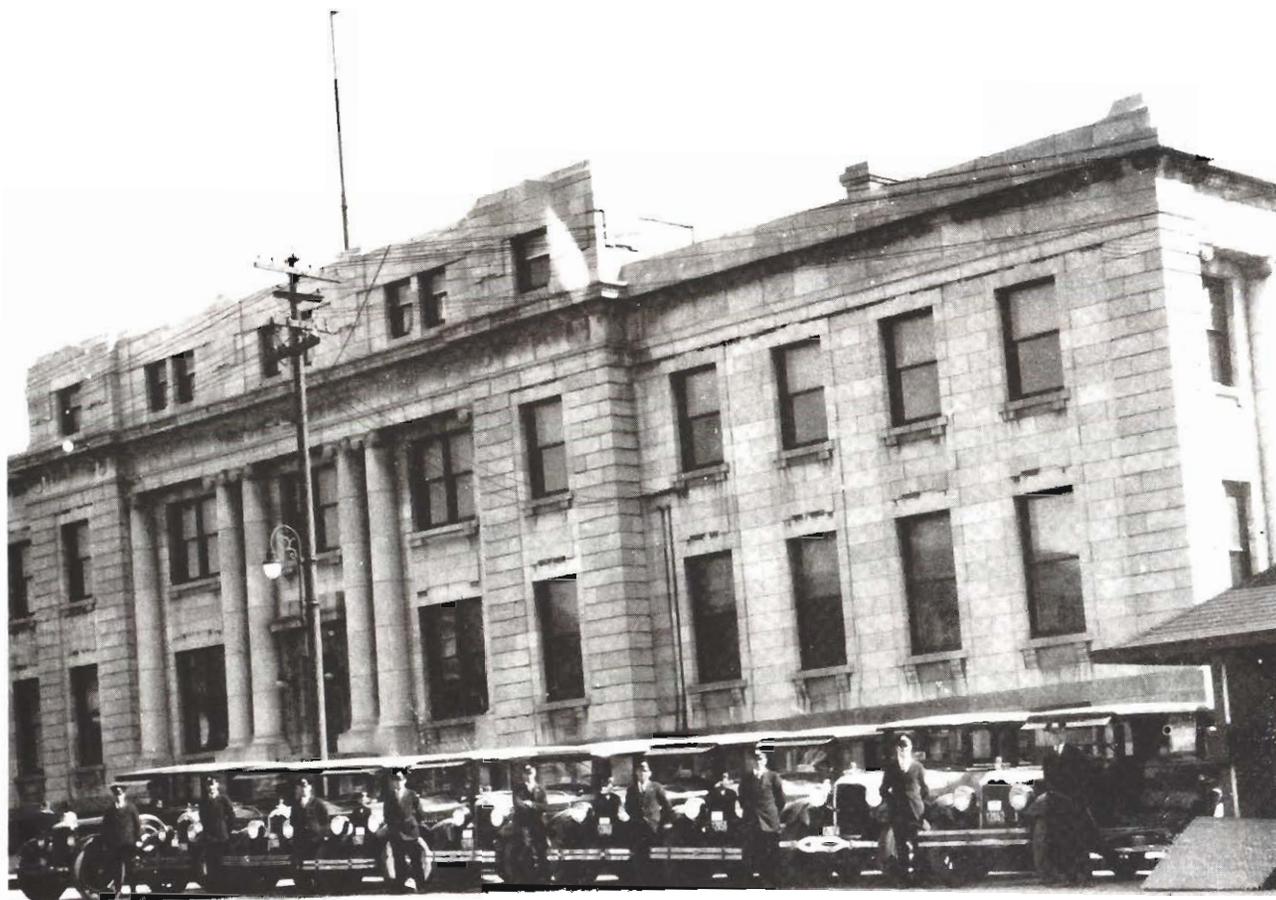
La rue Notre-Dame avec ses rails et sa station-service, vue dans les deux directions.

Inventaire des biens culturels



Le marché construit après l'incendie  
de 1908 d'après les plans des architectes  
Daoust et Lafond.

Inventaire des biens culturels



La flotte de taxis attendant les touristes  
en face du bureau de poste construit en  
1916 selon les plans de l'architecte  
Louis Caron.

Inventaire des biens culturels

Trois Rivières, Monument Lavolette et Bureau de Poste  
Monument Lavolette and Post Office, Three Rivers, P.Q. 10

Le bureau de poste et le monument  
Lavolette dans les années vingt.  
Archives du séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières



La façade du Château de Blois, hôtel et  
sanatorium.  
Inventaire des biens culturels





Le jardin du Château de Blois.  
Inventaire des biens culturels



L'hôtel Saint-Louis peu après sa construction.

Inventaire des biens culturels



L'église Notre-Dame-des-Sept-Allégresses  
construite en 1911 par l'architecte J.A.  
Turgeon de Montréal.  
Inventaire des biens culturels



Du même architecte, l'église Sainte-  
Cécile datée de 1913.  
Inventaire des biens culturels



L'église Saint-Philippe construite selon  
les plans de Daoust et Lafond en 1909.

Inventaire des biens culturels



## Notes historiques

---

---

### Sigles

ANQQ	Archives nationales du Québec à Québec
ANQM	Archives nationales du Québec à Montréal
ANQTR	Archives nationales du Québec à Trois-Rivières
AETR	Archives de l'évêché des Trois-Rivières
AAQ	Archives de l'archevêché de Québec
ASTR	Archives du séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières
RAPQ	Rapport de l'archiviste de la province de Québec

---

### Palais de justice des Trois-Rivières

1. *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada*, depuis le 15 janvier jusqu'au 27 mars 1817 inclusivement, M.DCCC. XVII, p. 425.

2. ANQTR, greffe de J.-E. Dumoulin  
2 mai 1818 (2), 25 mai 1821, 13 et  
26 juin 1822.

3. Nous n'avons pu retrouver le contrat qui lie ces menuisiers aux commissaires en charge de la construction de la Salle d'Audience.

4. *Gazette des Trois-Rivières*, 31 mars 1818.

Après la Conquête, la Cour siège à la chapelle des Récollets et loge les prisonniers dans le couvent abandonné par les religieux.

En 1817, on songe à la construction d'un palais de justice, qu'on désigne alors sous le nom de Chambre d'Audience. Les journaux de la Chambre d'Assemblée rapportent qu'un comité a demandé à François Baillargé, architecte de Québec, de préparer des plans et devis. Celui-ci propose la construction d'un édifice de quatre-vingts pieds de longueur par quarante de profondeur sur trois étages<sup>1</sup>. On ne sait si ces propositions sont agréées puisque le plan du palais de justice que l'on conserve n'est pas signé et comporte des dimensions légèrement différentes.

Les contrats pour la construction<sup>2</sup> sont signés à compter du printemps 1818. Olivier Larue, chargé de la maçonnerie, entre en litige avec les commissaires en 1822, mais après intervention de la Cour, tout rentre dans l'ordre. François Normand, François Routier et François Lafontaine se chargent de la menuiserie<sup>3</sup>.

Toujours en 1818, la *Gazette des Trois-Rivières* publie des appels d'offres<sup>4</sup>. Le bâtiment ne sera terminé toutefois qu'en 1822. Toutes sortes d'imprévus concourent à rendre l'entreprise difficile, y compris un manque de fonds qui

5. Georges IV, I, Chapitre XIV, Acte pour accorder une nouvelle somme d'argent pour compléter la Salle d'Audience pour le district des Trois-Rivières.

6. *Le Constitutionnel*, 27 janvier 1873 et 23 avril 1873.

7. Archives du ministère des Travaux publics. Québec, dossier au palais de Justice des Trois-Rivières.

1. Ce devis est conservé aux Archives judiciaires des Trois-Rivières avec le greffe du notaire Dumoulin, devant qui furent passés les autres contrats.

2. ANQTR, greffe de J.-E. Dumoulin, 6 février, 9 avril, 15 avril et 5 août (2) 1816.

3. ANQM, Montréal, greffe de Doucet, 10 septembre 1817.

obligera la Chambre d'Assemblée à voter une nouvelle somme d'argent en 1821 pour pouvoir terminer la construction<sup>5</sup>. En 1873, on publie à nouveau des appels d'offres, cette fois pour la construction d'une aile et la réparation de l'édifice existant<sup>6</sup>.

La Chambre d'Audience devenue palais de justice devait connaître une dernière transformation au cours des années vingt, alors que l'on procéda à la réfection complète de la façade et à l'addition d'une annexe à l'arrière<sup>7</sup>.

### Prison des Trois-Rivières

Après la Conquête, c'est le couvent et la chapelle des Récollets qui abritent le palais de justice et la prison. En 1815, la Chambre d'Assemblée décide de confier à l'architecte François Baillargé la préparation de plans et devis pour la construction d'une prison et d'un palais de justice. Le devis est soumis aux commissaires responsables de la construction de la prison le 11 novembre 1815<sup>1</sup>.

Les contrats liant les autres artisans sont passés en 1816 devant le notaire Dumoulin<sup>2</sup>. Les ouvriers sont tous originaires des Trois-Rivières, sauf le couvreur, qui est montréalais et qui passe contrat en septembre 1817<sup>3</sup>.

L'édifice de quatre étages est de quatre-vingt-dix-sept pieds par quarante-sept. Comme l'indiquent d'anciennes photos, le toit de l'édifice, au moment de sa construction, était d'un angle beaucoup plus aigu qu'aujourd'hui et le fronton était surmonté d'un campanile. On sonnait la cloche du campanile au moment des exécutions, effectuées sur le mur nord-est de la prison où on peut encore

4. *Le Constitutionnel*, 18 octobre 1872.

voir une poutre de métal. Le condamné était amené sur une petite plateforme au dernier étage de la prison, et la mort était provoquée par l'abaissement de la plateforme qui laissait l'individu suspendu par le cou à la poutre.

Dès 1872, on se plaignait du mauvais état de la prison<sup>4</sup> et des conditions difficiles faites aux détenus. En 1977, la prison existe toujours et n'a pas été modifiée de façon substantielle. L'édifice mériterait d'être classé monument historique et utilisé à d'autres fins que la détention.

### Les marchés des Trois-Rivières

1. *La Gazette des Trois-Rivières*, 9 septembre 1817.

2. ANQTR, greffe de J.-E. Dumoulin, 27 août 1824.

Voir aussi *Le Constitutionnel*, 17 août et 17 septembre 1824.

3. *Journal des Trois-Rivières*, 9 octobre 1847.

4. *Journal des Trois-Rivières*, 29 novembre 1867.

Sous le Régime français, Trois-Rivières avait un marché près du fleuve. Ce marché avait été établi à la suite d'une ordonnance de l'intendant Bégon, en 1722<sup>1</sup>.

En 1824, Petrus Noiseux, architecte et sculpteur, passait marché pour la construction de la Halle « à la basse-ville de Trois-Rivières »<sup>2</sup>. Le bâtiment, situé sur la rue du Platon, devait être agrandi en 1847 alors qu'on lui accola une construction à deux étages en brique<sup>3</sup>; le rez-de-chaussée de cette addition devait contenir des glacières et une salle pour les séances du conseil de ville, tandis que l'étage devait abriter « la station de télégraphe ». Le marché subsiste jusqu'en 1884.

Une motion adoptée au conseil de ville en 1867 indique qu'on se propose à l'époque de construire un nouveau marché « sur le terrain qui s'étend en arrière du marché actuel »<sup>4</sup>. Deux projets soumis à ce moment sont mis en veilleuse pendant quelque temps. À l'origine, le marché devait loger les bureaux de la municipalité mais on propose

5. *Le Constitutionnel*, 7 août 1868.

6. *Le Constitutionnel*, 19 octobre 1868.

7. *Le Constitutionnel*, 23 avril 1869.

8. Pour une histoire plus complète des marchés des Trois-Rivières, voir Benjamin Sulte, *Mélanges Historiques*, Vol. III, Montréal, Librairie Ducharme, 1919.

plutôt de construire un hôtel de ville distinct, face à la cathédrale<sup>5</sup>. Le 19 octobre 1868<sup>6</sup>, après de multiples tergiversations, la pierre angulaire du nouveau marché est posée. Les travaux en sont confiés aux entrepreneurs Hamel et Vadeboncoeur, mais on ignore cependant qui est responsable des plans<sup>7</sup>. Ce marché fut détruit dans l'incendie de 1908.

Après l'incendie, on confia aux architectes Daoust et Lafond le soin de soumettre des plans pour la construction d'un marché de dimensions plus considérables. Terminé en 1910, l'ouvrage avait coûté quelque \$28 500; il était situé sur la rue des Forges<sup>8</sup>.

### Hôpital Saint-Joseph

Les religieuses de la Providence arrivent aux Trois-Rivières en 1864 pour prendre la relève des Ursulines qui ont fonction d'hospitalières dans la ville depuis 1697.

La fin d'octobre 1866 voit la construction d'un premier hospice de soixante-douze pieds de longueur par cinquante-et-un pieds de profondeur<sup>1</sup>. Les plans de ce premier édifice, d'un auteur toujours inconnu, prévoient l'addition de deux ailes. Ce premier couvent est érigé grâce à une souscription publique<sup>2</sup>.

La construction des ailes s'effectue à compter de 1887 et Monseigneur Laflèche fait appel à la charité des diocésains pour les religieuses. L'édifice, en pierre de taille, a connu de nombreuses transformations.

1. *Journal des Trois-Rivières*, 23 octobre 1866.

2. *Journal des Trois-Rivières*, janvier 1867.

---

### Monastère des Ursulines des Trois-Rivières

1. Pour un inventaire de tous les actes relatifs à la fondation du monastère et de l'hôpital des Ursulines des Trois-Rivières, voir RAPQ, 1939-40, pp. 335-336-342-346-350.

2. ANQ, greffe de Chambalon 21 octobre 1699, marché de construction entre M. de Ramezay et Guillaume Duboc, dit Saint-Godard, couvreur de Québec.

3. ANQTR, greffe de Poulin 25 novembre 1712. Marché entre les Dames Ursulines et François Dufaux pour la bâtisse d'une maison.

4. Voir *Annales des Ursulines de Trois-Rivières*, p. 412.

5. ANQTR, minutier de maître Dumoulin, marché entre les Dames Ursulines et François Rivard Laurenger, maçon, 9 août 1824.

C'est Monseigneur de Saint-Vallier qui prit la décision d'amener les religieuses Ursulines aux Trois-Rivières à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. Les Ursulines consentirent à cette fondation après le refus des religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu<sup>1</sup>.

À leur arrivée aux Trois-Rivières, les Ursulines s'installent sur le Platon et y demeurent deux ans. En 1699, Monseigneur de Saint-Vallier achète pour elles une maison en voie de construction pour Monsieur de Ramezay, sur la rue Notre-Dame<sup>2</sup>; son mandat étant échu, ce dernier doit quitter la ville.

Cette maison sera considérablement agrandie en 1714; elle passe alors de cinquante pieds sur trente à cent pieds sur trente. On construit également une chapelle et un autre corps de logis d'à peu près quatre-vingts pieds de front au nord-est de la chapelle. La chapelle est bénie en 1716<sup>3</sup>.

Le monastère, qui est incendié une première fois en 1752, est reconstruit à partir des murs de 1714, sous la surveillance de Monseigneur de Pontbriand. À ce moment, on double la largeur de l'édifice. En 1806, un second incendie détruit le monastère et un appel à la charité publique est lancé par Monseigneur Plessis; il permet de reconstruire l'édifice intégralement.

L'aile du vieux pensionnat sera construite vers 1830<sup>4</sup>; elle s'ouvre à l'arrière de l'hôpital et mesure quatre-vingt-quinze pieds par quarante-huit. Cette importante construction avait été précédée d'une addition aux cuisines, dont l'aile était appuyée à celle du monastère<sup>5</sup>.

---

6. *Le Constitutionnel*, 27 août 1873.

7. *Le Constitutionnel*, 27 août 1873.

L'externat, coiffé d'un toit mansard et situé à l'extrémité est de l'aile de l'hôpital, fut construit en 1873. À ce moment, l'hôpital ne comptait que vingt lits et les religieuses de la Providence dites Soeurs de la Charité s'apprêtaient à prendre la relève des soeurs hospitalières à l'hôpital Saint-Joseph. Pour s'assurer les fonds nécessaires à la construction, les Ursulines vendent, en 1873, les terrains qui leur appartiennent près de la poudrière<sup>6</sup>. À cette époque, les toits à la Mansart, dits toits français, font fureur: selon *Le Constitutionnel*<sup>7</sup>, ils sont économiques, confortables, à la mode, mais il semble, toujours selon le même journal, qu'on a poussé le système trop loin et qu'on a négligé de considérer le poids de la neige, ce qui fait que le toit d'une maison s'est effondré.

En septembre 1885, on inaugure le nouveau pensionnat. L'état des recherches ne nous permet pas de préciser qui fut l'architecte de cette construction dont le style est cependant fort apparenté à celui de Jean-Baptiste Bourgeois.

Pour le deuxième centenaire, en 1897, on procède à la réfection et à l'agrandissement de la chapelle de 1716. On agrandit par le haut et le côté nord-est puisqu'il s'avère impossible de modifier le mur original du choeur. Une nouvelle façade est plaquée sur l'ancienne et la chapelle est coiffée d'un dôme.

Au corps de logis principal, enfin, on ajoute deux ailes: une au nord-ouest pour les dortoirs et, l'autre, au nord-est pour l'École Normale, qui ouvre ses portes en septembre 1908. On connaît les dates de construction de ces édifices par les inscriptions qu'ils portent au fronton.

---

Des recherches plus complètes sur cet ensemble d'édifices s'imposeraient; elles seraient facilitées par la révision complète des livres de comptes aux archives des religieuses Ursulines des Trois-Rivières et de Québec.

### Séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières

Le Collège des Trois-Rivières est fondé en 1860; le Séminaire de Nicolet, lui, existe depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. De 1860 à 1874, le Collège sera logé dans l'édifice dit « des casernes » situé sur le Platon; cet édifice, qui date du Régime français, appartient au gouvernement<sup>1</sup>.

La vieille construction se prêtant fort mal au logement des élèves, la Corporation du Collège des Trois-Rivières fait l'acquisition d'un terrain en 1868<sup>2</sup> en vue d'une construction prochaine.

L'érection du nouveau collège commence en août 1872 et les travaux en sont confiés à Thomas Millette, qui en a aussi dessiné les plans avec l'aide de l'abbé Louis Richard, procureur du séminaire<sup>3</sup>. L'édifice forme un rectangle de deux cents pieds de longueur par quatre-vingts de profondeur, avec ouverture du côté de l'actuelle rue Sainte-Geneviève<sup>4</sup>. Le dôme principal a une hauteur de quatre-vingt-quinze pieds et est flanqué de quatre tourelles de quatre-vingts pieds de hauteur. La construction comporte cinq étages de brique en plus du rez-de-chaussée de pierre de taille.

En 1903, on construit la chapelle, suivant les plans de Georges-Émile Tanguay, architecte de Québec, qui a également travaillé à la réfection du chœur de la cathédrale<sup>5</sup>. La longueur totale

1. Les débuts du Collège des Trois-Rivières sont racontés dans: Plante, Hermann, « Le passé de l'Alma Mater, une page d'histoire, de collège à séminaire », in *Le Ralliement*, Vol. III, no 3, juin 1974. – Voir aussi *Ère Nouvelle*, 3 et 16 septembre 1860.

2. *Le Constitutionnel*, 26 août 1868.

3. *Le Constitutionnel*, 14 et 19 août 1872, 2 et 20 septembre 1872, 24 juin, 24 juillet et 13 octobre 1873.

4. Les Archives du séminaire Saint-Joseph conservent les devis de construction sous la cote: Archives M I C37.

5. Nous n'avons pu retracer le marché de construction de la chapelle dont les plans sont conservés aux Archives de l'Université Laval – Fonds Chenevert # 47.

6. Les plans de 1929 sont conservés à la Procure du séminaire actuel.

de ce nouveau bâtiment est de cent soixante-dix-sept pieds par cinquante; la tour du clocher, elle, mesure cent quatre-vingt-deux pieds de hauteur.

L'édifice de 1874 étant devenu trop exigü, on confia aux architectes Audet, Asselin et Denoncourt le soin de préparer les plans d'un nouveau collège en 1929<sup>6</sup>. Ces plans prévoyaient l'intégration de la chapelle de 1903 au centre de la construction et en faisaient disparaître la façade et le clocher. La démolition du vieux collège n'était pas prévue, mais un incendie détruisit celui-ci pendant la construction du nouveau, ce qui obligea les architectes à prévoir une aile supplémentaire pour le logement des prêtres.

Le corps principal du séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières est demeuré dès lors sans modification d'importance.

#### **Chapelle et couvent des Récollets**

Des études sérieuses de ces bâtiments on été effectuées récemment et il apparaît inutile de les refaire<sup>1</sup>. Rappelons cependant quelques faits.

C'est à compter de 1692 que les Récollets s'établissent sur le site que nous connaissons, mais les transactions concernant leur établissement avaient commencé dès 1675<sup>2</sup>. Sur le terrain obtenu de Pierre Pépin dit Laforce et Michel Poulin, on érigea le couvent à compter de 1693<sup>3</sup>. Les frères de la communauté prirent vraisemblablement le travail en charge<sup>4</sup>.

En 1741, ces constructions tombaient en ruines et les Récollets demandaient une gratification au Roi pour une remise en état du couvent, l'en-

1. Porter, John. R et Désy, Léopold, « L'ancienne chapelle des Récollets de Trois-Rivières », in *Bulletin de la Galerie nationale du Canada*, no 18, 1971.

2. ANQTR, greffe de Séverin Ameau, 13 avril 1675 et 2 octobre 1679.

3. ANQTR, greffe de Séverin Ameau, 5 février 1692 et 11 mai 1692.

4. Jouve, Père Odoric-Marie, *Les Franciscains et le Canada. Aux Trois-Rivières*. Procure des Missions franciscaines, Paris, 1934.

5. Beauharnois et Hocquart au ministre, 1er novembre 1741.

6. ANQTR, greffe du notaire Leproust, 9 mai 1754.

7. Le *Constitutionnel* 29 juillet 1870.

8. Legge, Arthur, E.E. *The Anglican Church in Three Rivers*. Quebec, 1768-1956. [s.l. s.ed.] 1956.

treprise de la chapelle étant remise à plus tard<sup>5</sup>. La demande au Roi ne fut pas agréée mais on procéda quand même à une reconstruction du couvent en 1742. Une seconde chapelle située à l'avant de la première devait être construite en 1754. C'est celle que nous connaissons aujourd'hui<sup>6</sup>.

Après la Conquête, les Récollets sont chassés de la ville et leurs bâtiments occupés par les autorités civiles qui en font d'abord un hôpital, tout en continuant d'occuper l'église pour les offices religieux protestants. Le bâtiment est abandonné quelque temps, puis on projette de le transformer en caserne pour les officiers de la garnison.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les protestants utilisent toujours la partie avant de l'église pour la célébration du culte mais ce qui était le chœur devient palais de justice; le couvent devient prison<sup>7</sup>. Selon Benjamin Sulte, la chapelle protestante n'était séparée de la salle des audiences que par une cloison de planches.

François Baillairgé ayant construit prison et palais de justice, l'édifice est désaffecté. Les protestants de la ville se voient réserver l'édifice entier, qui connaît de nombreuses transformations<sup>8</sup>. L'angle du toit est modifié, la façade et le clocher sont refaits à neuf suivant des données contemporaines. L'église Saint James que nous connaissons maintenant est donc une construction du début du XIX<sup>e</sup> siècle sur des fondations et des murs datant du régime français.

1. On compte plusieurs études des églises des Trois-Rivières. Notre recherche a été élaborée surtout à partir du livre suivant: Jouve, Odoric M.-R., *Les Franciscains et le Canada. Aux Trois-Rivières*. Procure des Missions franciscaines, Paris, 1934.

2. Selon le Père Jouve, ce contrat est signalé dans un acte du 3 juillet 1664 de la Prévôté des Trois-Rivières.

3. ANQTR, greffe de Séverin Ameau, 13 janvier 1668.

4. ANQTR, greffe de Séverin Ameau, 13 et 19 juillet 1682.

Le couvent servant de presbytère a pour sa part connu des transformations importantes, notamment par l'addition d'un étage et la modification de l'angle du toit. L'édifice que nous connaissons aujourd'hui présente une silhouette beaucoup plus anglaise que française mais il est loin d'être dénué de charme.

### Église paroissiale des Trois-Rivières

L'église paroissiale des Trois-Rivières détruite par l'incendie de 1908 datait du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, et était dédiée à l'Immaculée-Conception<sup>1</sup>.

Trois-Rivières avait déjà connu une première chapelle dans l'enceinte du fort vers 1634 puis une autre en 1649, toujours en bois.

En 1664, nouvelle construction. L'église est placée parallèlement au fleuve et sa façade donne sur la rue Notre-Dame; l'examen d'une carte de l'époque est clair sur ce sujet. François Boivin, maître charpentier, passe marché, comme en 1649, pour la construction de cette église paroissiale qui sera encore intégralement en bois<sup>2</sup>. Surgissent alors de nombreux problèmes relativement à cette construction dont les dimensions se révèlent trop importantes pour les besoins et les ressources de la paroisse<sup>3</sup>.

L'église de 1664 subsiste jusqu'en 1682, date à laquelle on passe à nouveau marché pour une autre église de bois avec un maître charpentier de Québec, René Pelletier. Cet édifice aura soixante pieds de longueur, de vingt-cinq à vingt-six pieds de largeur; la menuiserie en sera confiée à Jean Ménard. La construction de l'église est terminée à la fin de 1684 alors que le Récollet Sixte Le tac exerce les fonctions curiales<sup>4</sup>.

5. AAQ, registre A, p. 302.

6. Les archives de l'archevêché des Trois-Rivières conservent cependant un livre de délibérations de la fabrique pour les années 1728 à 1740. Ce livre semble avoir été recopié et demeure muet sur plusieurs décennies.

7. Archives judiciaires des Trois-Rivières, minutier de Maître B. Badeaux, 23 mars et 17 juillet 1773.

8. Archives judiciaires des Trois-Rivières, minutier de Maître Paul Dielle, 25 avril 1773.

9. ANQTR, greffe de Séverin Ameau, 18 mai 1683.

10. ANQTR, greffe de Séverin Ameau, 4 avril 1684.

L'érection canonique de la paroisse a lieu en 1692; M. Abel Mondoux en est alors curé<sup>5</sup>.

L'église dont nous possédons des photographies a été construite à compter de 1711, pendant la cure du Père Joseph Denis. Nous n'avons pas encore retrouvé les contrats relatifs à sa construction et l'absence de livres de comptes de la fabrique de la paroisse n'aide pas les chercheurs<sup>6</sup>.

Il faut attendre 1773 pour trouver d'autres documents ayant trait à cet édifice. À ce moment, l'église est allongée de dix pieds, les murs latéraux sont percés d'une fenêtre supplémentaire, la façade, refaite, est aussi percée de deux fenêtres<sup>7</sup>. Par la même occasion, la couverture est remise à neuf par le maître menuisier Jean-Baptiste Harnois<sup>8</sup>. Le corps de l'église demeurera sans modification importante jusqu'à sa destruction par le feu en 1908.

Les dimensions de l'église sont alors de cent vingt pieds par quarante et soixante et un au transept, la hauteur du clocher est de cent neuf pieds.

Nous savons peu de choses du décor intérieur des premières églises des Trois-Rivières. Pour l'église de 1682, nous possédons quelques contrats pour des travaux de menuiserie. C'est le menuisier Jean-Guy Vacher dit Lacerte qui est chargé de faire la table de communion<sup>9</sup>.

L'année suivante, le même artisan complète l'intérieur du bâtiment<sup>10</sup>.

11. AETR, registre de la Fabrique, reddition des comptes de 1732.

12. La silhouette de ce tabernacle nous incite à croire qu'il s'agit d'une pièce sculptée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui aurait été réparée et transformée par l'atelier des frères Levasseur après la Conquête. Pour mieux situer le tabernacle de l'église paroissiale, voir: Gauthier, Raymonde. *Les tabernacles anciens du Québec des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1974.

13. AETR, livre de délibérations de la Fabrique des Trois-Rivières, Vol. I, 1728 à 1840, non paginé.

14. AETR, livre de délibérations de la Fabrique des Trois-Rivières, Vol. I, 1728 à 1740, non paginé.

15. ANQTR, greffe de Petit, 17 janvier 1734.

L'intérieur de l'église du XVIII<sup>e</sup> siècle a été abondamment photographié mais, en général, l'oeil y perçoit bien mal les détails. Ainsi le tabernacle attribué à Noël Levasseur et daté de 1732 est bien peu visible<sup>11</sup>. Il semble cependant avoir quelque parenté avec un autre tabernacle conservé aujourd'hui à Saint-Damase de L'Islet et qu'on dit provenir de Château-Richer, paroisse pour laquelle il aurait été sculpté en 1762<sup>12</sup>. Selon les indications au registre de la Fabrique, le tabernacle aurait été payé cinq cents livres et doré par les Ursulines pour trois cents livres. En 1733, Noël Levasseur reçoit un autre paiement de deux cent dix livres; ce paiement s'applique-t-il au même ouvrage ou au tabernacle conservé actuellement au séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières?<sup>13</sup> L'état des recherches ne permet pas de le préciser pour le moment.

En 1734, le Père Augustin Quintal affirme, et le fait est consigné dans le livre des délibérations de la Fabrique, qu'il se propose de faire sculpter une chaire à prêcher, un banc pour l'oeuvre<sup>14</sup>. Parmi ses projets figure aussi une « corniche » pour l'église. Gilles Bolvin, récemment arrivé aux Trois-Rivières, passa marché pour l'exécution de la chaire et du banc d'oeuvre. Pour ce faire, il reçut quinze cents livres, dont mille livres en argent et cinq cents livres en blé<sup>15</sup>. La reddition des comptes des années 1735 à 1738 raconte en détail l'entreprise de décoration de l'église par Bolvin.

Après la Conquête, il fallut attendre jusqu'en 1818 pour assister à la décoration de l'église. Le 15 octobre de cette année-là, François Normand et François Lafontaine, maîtres sculpteurs, passaient marché pour les ouvrages de

16. ANQTR, greffe de Joseph Bardeaux, 15 octobre 1818. Ce contrat est complété par un protêt en date du 18 décembre 1818 et un autre en date du 25 janvier 1819.

17. *Les Ursulines des Trois-Rivières*, op. cit., p. 514.

18. Voir à l'Inventaire des biens culturels (ministère des Affaires culturelles) le dossier Neuville.

19. ANQTR, greffe J.-E. Dumoulin, 17 juillet 1822.

menuiserie et de sculpture, c'est-à-dire « les rétables du Grand cœur (sic) et des deux chapelles ». Ils devaient de plus boiser toute la nef, faire deux confessionnaux et un baptistère, toutes les balustrades ainsi que trois autels à la romaine avec leurs marches. Les entrepreneurs avaient quatre ans pour exécuter ces travaux pour lesquels ils devaient recevoir vingt-trois mille livres<sup>16</sup>.

Il est probable que l'architecte Pierre Noiseux ait participé aux travaux d'embellissement de l'église qui s'effectuaient sous la direction du grand vicaire du même nom: les annales des Ursulines des Trois-Rivières font mention de son activité<sup>17</sup>.

Ce qui est cependant à remarquer, c'est la similitude entre la décoration de l'église des Trois-Rivières et celle de l'église de Neuville, attribuée également aux maîtres sculpteurs François Normand et François Lafontaine<sup>18</sup>. Un problème demeure entier cependant: le baldaquin de l'église de Neuville, fort semblable à celui de l'église des Trois-Rivières, est attribué à Gilles Bolvin, encore qu'on ne puisse étayer cette affirmation. À qui faut-il attribuer le baldaquin de l'église de l'Immaculée-Conception? Des recherches plus poussées feront sans doute la lumière sur ce problème.

En 1822, on refaisait le crépi du portail et on réparait plusieurs croisées de l'église qui n'étaient plus en très bon état — les encoignures en étaient peintes pour simuler la pierre de taille<sup>19</sup>.

20. *Ère nouvelle*, 2 août 1855.

21. *Le Constitutionnel*, 23 août 1883 et 28 janvier 1884.

22. *Le Trifluvien*, 19 juillet et 8 octobre 1901.

1. *Journal des Trois-Rivières*, 8 octobre 1853.

2. *Journal des Trois-Rivières*, 3 décembre 1853.

L'église fut dotée d'une nouvelle cloche en 1855<sup>20</sup>. On procéda à une réfection complète de l'église en 1883; à cette occasion le clocher reçut une croix dorée et un coq neuf. L'entrepreneur Mottet fut alors chargé des travaux<sup>21</sup>, qui se poursuivirent jusqu'en 1901<sup>22</sup>. Toute trace de l'effort déployé pour la décoration de l'église devait disparaître avec l'incendie de 1908.

### Cathédrale des Trois-Rivières

Le diocèse des Trois-Rivières fut érigé canoniquement le 8 juin 1852; c'était le second diocèse créé après celui de Montréal.

Les paroissiens des Trois-Rivières se sentaient à l'étroit depuis longtemps dans la petite église dédiée à l'Immaculée-Conception. Ils décidèrent donc de doter la ville d'une autre église qui puisse faire office de cathédrale. Le récit des événements qui marquèrent la naissance de cet édifice religieux pourrait faire l'objet d'un volume entier. Les journaux de l'époque relatent les multiples discussions, querelles et appels aux autorités que suscita cette construction. Nous laisserons à d'autres le soin de démêler cet écheveau compliqué; disons simplement que la cathédrale fut construite, principalement grâce à une souscription publique tenue dans tout le diocèse, sur un terrain appartenant à Dame veuve Doty<sup>1</sup>.

L'église cathédrale fut construite selon les plans de Victor Bourgeau, architecte de Montréal, plans inspirés de l'église Saint-Pierre-Apôtre qui existe toujours rue Visitation près Dorchester, à Montréal<sup>2</sup>. Elle devait mesurer deux cent vingt-cinq pieds de longueur par quatre-vingts pieds de largeur et la tour centrale devait avoir une hauteur totale de deux cent vingt-cinq pieds. On espérait

3. *Ère Nouvelle*, 16 mars 1853.

4. *Journal de l'Instruction publique pour 1858*, p. 187.

5. Pellerin, Jean. « La genèse d'une cathédrale », *Le Nouvelliste*, 2 juillet 1949.

6. *Le Trifluvien*, 21 février 1891.

7. Beaucoup de détails relatifs à la construction de la cathédrale se retrouvent dans Panneton, G. et Magnan, A., *Le diocèse de Trois-Rivières, 1852-1952*.

terminer l'édifice à l'automne 1855. Au moment de l'acceptation des plans, on disposait de quelque 8 000 livres pour la construction de la cathédrale<sup>3</sup>. Il semble que cette somme se soit avérée nettement insuffisante puisqu'on dut modifier les plans et, notamment, surbaisser la voûte et omettre la construction de la flèche du clocher. Le *Journal de l'Instruction publique* décrit l'édifice en 1858, alors qu'il n'est pas encore terminé: « La longueur de l'édifice est de 210 pieds et sa largeur de 86, Elle (sic) a la forme d'une croix et elle est terminée par un rond-point. Les longs pans ont 45 pieds au-dessus du sol. La tour qui se projette en entier du corps de l'édifice et qui n'est pas encore parachevée a, à sa base, 40 pieds carrés et doit s'élever avec la flèche qui doit la couronner à la hauteur de 225 pieds »<sup>4</sup>. Le clocher ne fut complété qu'en 1881 alors que fut hissée la flèche. Les travaux avaient alors été confiés à l'architecte Jean-Baptiste Bourgeois<sup>5</sup>.

Plusieurs années plus tard, on procéda à la décoration intérieure du bâtiment<sup>6</sup>. Les peintres Rousseau et Decelles de Saint-Hyacinthe peignirent à fresque les murs et les plafonds, y représentant des figures bibliques<sup>7</sup>. L'électricité y est aussi installée cette année-là. Détail cocasse, au moment de l'érection du bâtiment, le chauffage était assuré par des poêles disposés dans la nef de la cathédrale.

---

8. Les plans de ces additions et modifications sont conservés dans le Fonds Chênevert I déposé aux Archives de l'Université Laval.

Au début du siècle, on confia à l'architecte Georges-Émile Tanguay, de Québec, le soin de modifier et d'agrandir la cathédrale. Celui-ci avait déjà construit, en 1903, la chapelle du séminaire Saint-Joseph des Trois-Rivières et reste fidèle à sa manière de faire. Il acheva les travaux du clocher et fit ajouter le chœur actuel avec ses chapelles rayonnantes; sous le chœur, il aménagea la chapelle Saint-Thomas. On doit également à Georges-Émile Tanguay la sacristie et la réfection des jubés<sup>8</sup>.

#### **Évêché des Trois-Rivières**

1. Panneton G. et Magnan A., *Le diocèse de Trois-Rivières, 1852-1952*.

2. *La Concorde*, 26 avril 1880.

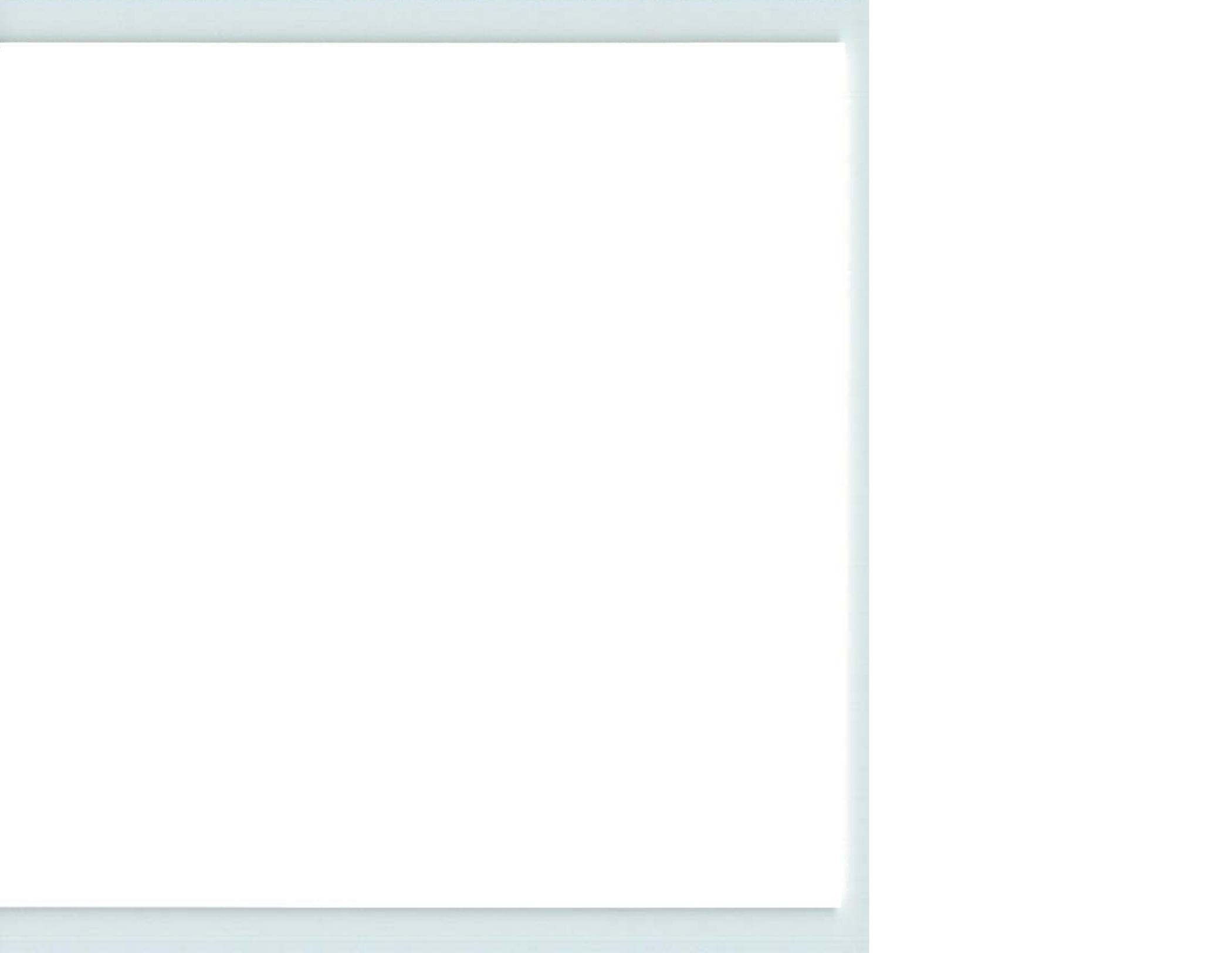
C'est en 1872 que Monseigneur Laflèche décide de construire une résidence épiscopale à côté de la cathédrale des Trois-Rivières. Depuis l'érection canonique du diocèse, l'évêque loge au presbytère de la paroisse de l'Immaculée-Conception, ancien manoir de Tonnancour.

L'évêché actuel ne sera construit qu'en 1880<sup>1</sup>. Le marché en sera passé entre la Corporation épiscopale des Trois-Rivières et Pierre Jolette, entrepreneur, le 15 janvier 1880. Les plans en sont dressés par M. R. Caisse, architecte. L'édifice mesure cent pieds par soixante avec un avancé de trente pieds par huit<sup>2</sup>.

## Table des matières

---

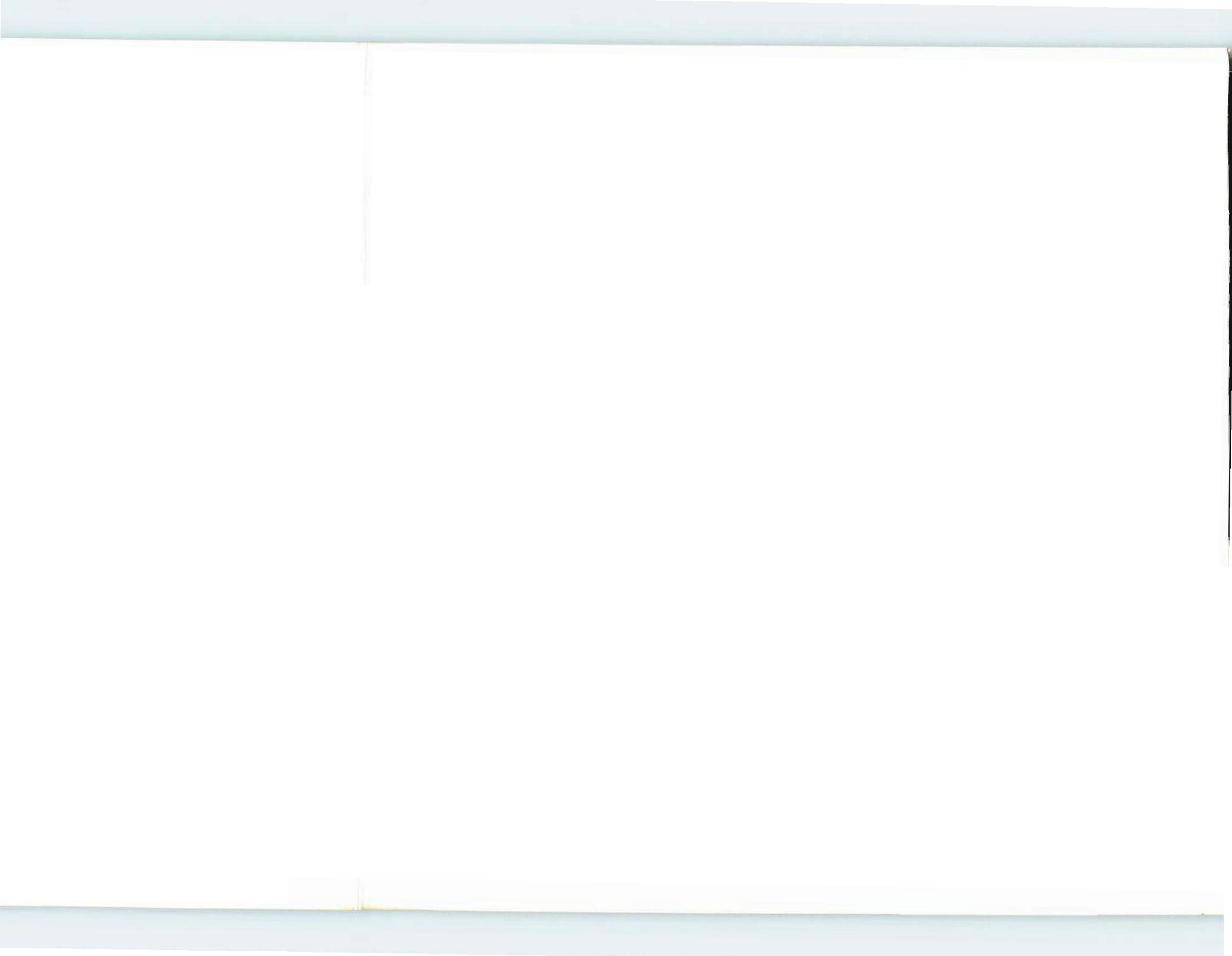
Avant-propos,	VII
Trois-Rivières, évolution et... disparition?	1
Une vie calme,	25
L'architecture domestique,	33
L'architecture commerciale,	49
Les édifices publics,	55
Les ouvrages de défense,	71
Les écoles et couvents,	87
Les églises et chapelles,	129
Après l'incendie,	155
Notes historiques,	171



*Achévé d'imprimer aux Presses Élite Inc., à Montréal,  
pour le compte des Éditions Fides,  
le vingt-neuvième jour du mois de septembre  
de l'an mil neuf cent soixante-dix-huit.*

Imprimé au Canada  
Dépôt légal — 3<sup>e</sup> trimestre 1978  
Bibliothèque nationale du Québec





## Trois-Rivières disparue, ou presque

Les Québécois prennent de plus en plus conscience d'une identité culturelle dont l'architecture n'est pas le moindre des éléments constitutifs.

Ce qui, il y a quelques années, n'était que la « lubie » d'un petit nombre d'esthètes soulève aujourd'hui l'intérêt du public. On se passionne pour la restauration des quartiers anciens de nos villes, on souhaite les habiter; on recherche, à la campagne, les maisons anciennes que l'on restaure avec amour; on va même, quand on se construit, jusqu'à s'ingénier à donner à sa maison un petit air vieillot bien québécois: toit pointu, larmier, lucarnes, etc.

Si on peut encore, en maints endroits, protéger les témoins architecturaux de notre civilisation, il en est d'autres, malheureusement, où il est presque trop tard. C'est le cas de Trois-Rivières où la conflagration de 1908 a rasé la plus belle partie de la troisième ville de la Nouvelle-France.

Raymonde Gauthier a voulu, par une patiente recherche de l'iconographie ancienne, nous restituer, dans un beau livre d'images, la splendeur des Trois-Rivières d'autrefois.



FIDES